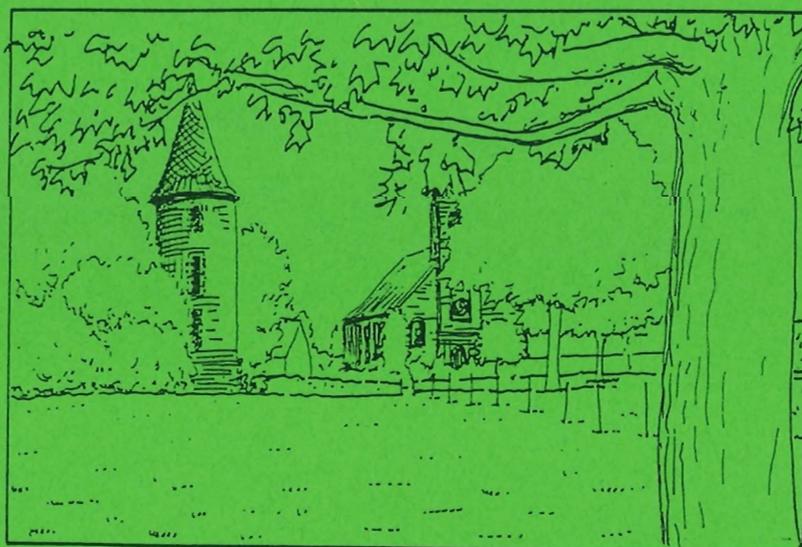


CONSEIL GENERAL DU NORD  
CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ET ENVIRONNEMENT  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION D'ARLEUX

## COMMUNE DE GOEULZIN

ETUDE CADRE DE VIE



NOTICE

Bernard DEHERTOGH  
Architecte  
49, rue Jean de Gouy  
59500 DOUAI

Henri TESSON  
Paysagiste Conseil  
32, Bd de la République  
59500 DOUAI

MARS 1993

## INTRODUCTION

L'étude cadre de vie de la commune de Goetzlin se décompose en trois chapitres :

### PRESENTATION GENERALE

Le but de ce chapitre est de comprendre l'organisation de la commune à travers sa configuration actuelle, sa géographie et son histoire.

Ce constat est le résultat d'une analyse sensible (comment on perçoit la ville) et d'une analyse objective (qui vise à expliquer pourquoi la ville est perçue de cette manière).

### ACTIONS A L'ECHELLE DE LA COMMUNE

A partir de l'étude générale, sont définies un certain nombre d'orientations à long terme concernant le développement de l'urbanisation ou la restructuration de vastes zones.

Toutes les opérations de grandes envergures sont regroupées. C'est également une réflexion de base, utile lors des révisions de P.O.S.

### ACTIONS PONCTUELLES

Elles correspondent à des opérations ponctuelles pouvant être réalisées facilement et rapidement dans le cadre des opérations "cadre de vie" subventionnées par le Conseil Général du Nord.

Chaque opération se reporte aux orientations à long terme afin de garantir une cohérence dans l'ensemble des projets.

Les esquisses fournies sont de niveau A P S et chiffrées.

## PRESENTATION DE LA COMMUNE

## DECOUVERTE DE LA COMMUNE

Les axes routiers principaux (rocade, RN 43...) sont à l'échelle du département et des villes qu'ils relient.

Depuis ces routes importantes, la perception de Goelzin (et de toute la vallée de la Sensée) est quasiment nulle :

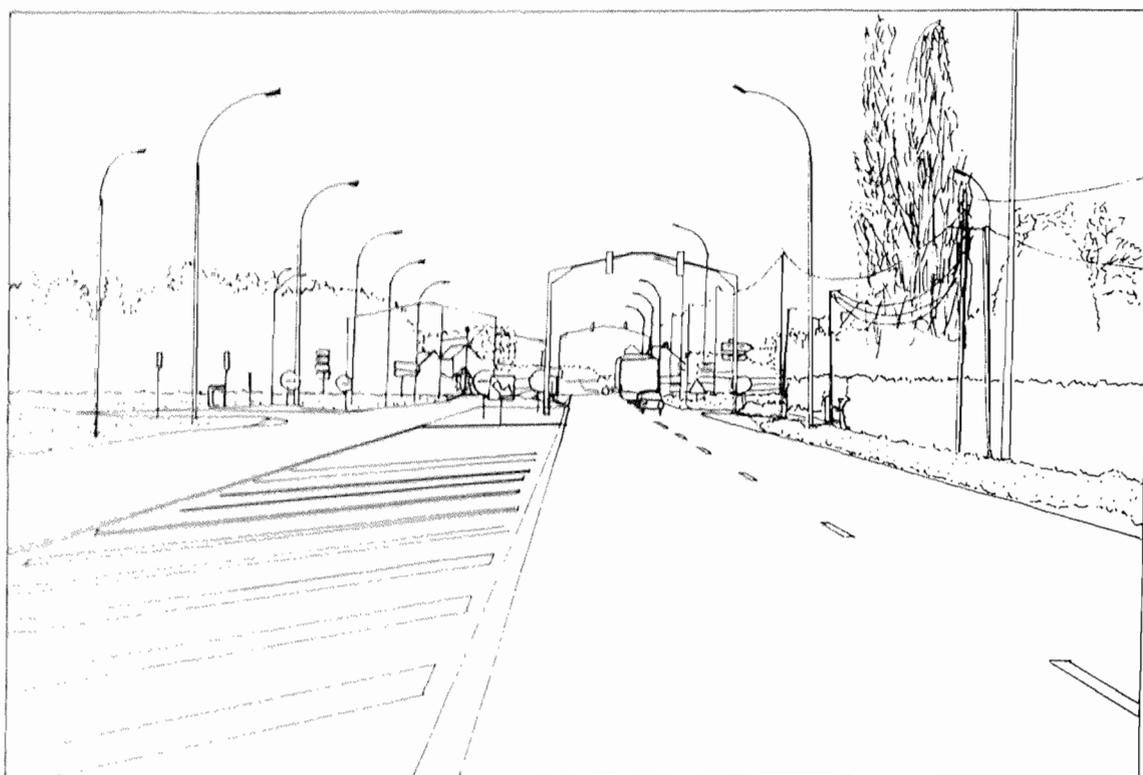
- Le carrefour entre la RN 43 Douai-Cambrai et la RD 25 qui relie Férin et la rocade Sud de Douai est particulièrement complexe. L'accès à la RD 65 vers Goelzin et la vallée reste discret et en retrait.

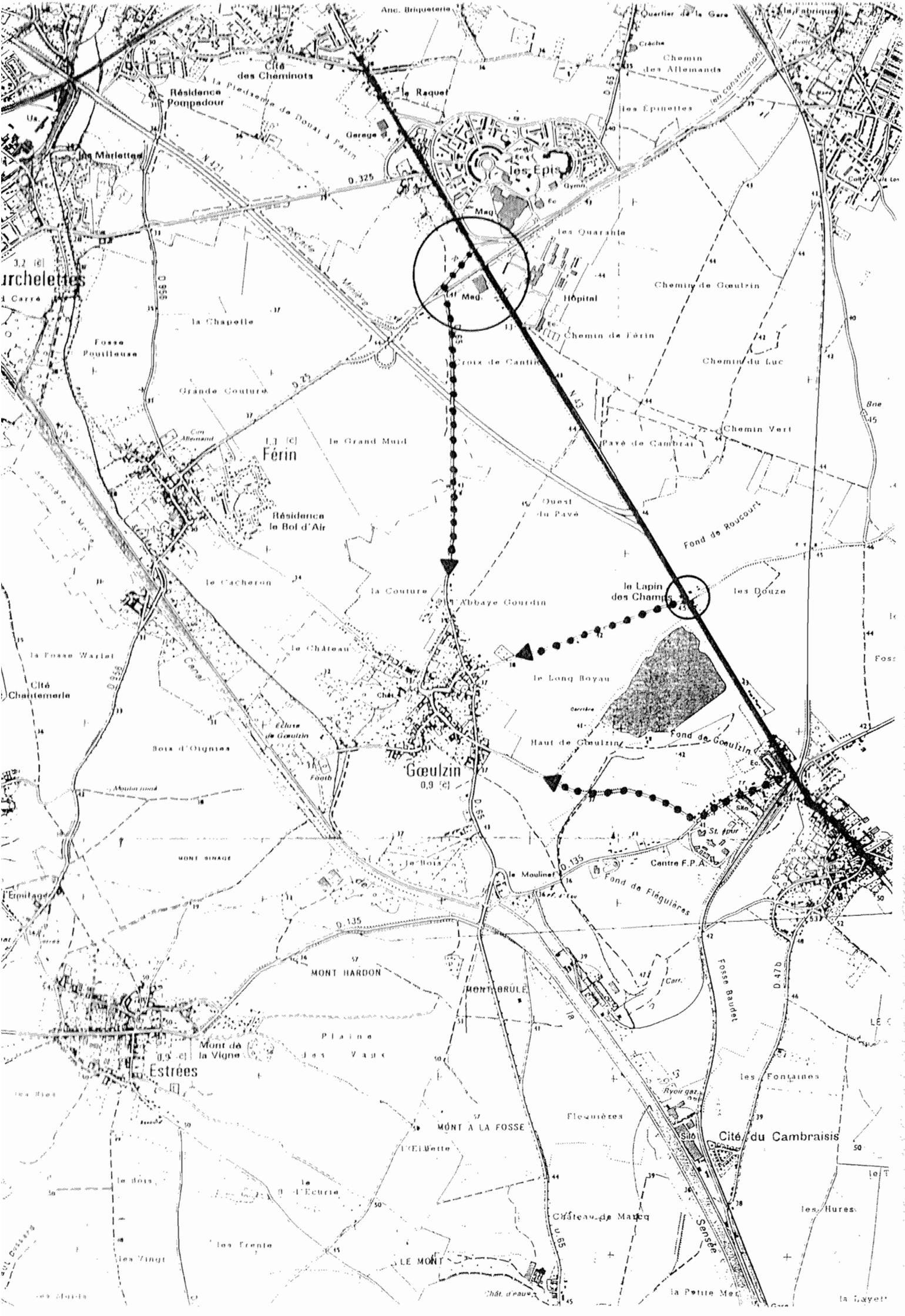
- Le carrefour entre la RN 43 et la route de Goelzin-Roucourt est encore plus discret. Il ne correspond à aucun flux routier important.

- Depuis Cantin, la route d'accès semble ne desservir que quelques habitations et n'être d'intérêt que local.

Cette discrétion pourrait garantir une relative tranquillité en limitant le trafic routier. Malgré tout la RD 65 n'apparaît pas comme une voie de désenclavement de la RN 43 (donc un raccourci) mais à un axe important irriguant tout l'Ouest de la vallée de la Sensée (Arleux notamment). La faible perception de cette accroche peu visible ne préserve en rien la tranquillité de la RD 65 visiblement très empruntée.

Par contre, cette discrétion nuit à l'ouverture de la vallée au tourisme (ouverture concrétisée par la publication de guides...). Rien n'invite à découvrir la vallée et rien n'annonce ses richesses historiques et naturelles.





Le passage au-dessus de la rocade minière constitue une réelle coupure entre la ville (agglomération douaisienne) et la campagne. Les boisements qui occupent les talus renforcent cette impression de rupture en refermant la vue avant de découvrir un paysage spécifique décrit par Monsieur GEHU comme le Bas-Artois-Cambrésis dans sa carte "phytosociologique du Nord de la France".



C'est un vaste ensemble indécis de basses collines et de plateaux sur socle de craie à couverture limoneuse plus ou moins épaisse, s'étendant aux confins du Haut Artois à l'Ouest, de l'Ostrevent au Nord, du Pays Normal à l'Est et de la Picardie et du Vermandois au Sud.

En dehors des villes et des sillons des vallées, l'occupation du sol se fait en openfield, quelques décrochements de sol en larges escaliers le long des pentes annoncent la structure morphologique des rideaux Picards.

Dans les vallées humides le long des principales rivières (Sensée, Escaut...) la forte présence boisée contraste avec la nudité des plateaux.

## TRAVERSEE DU VILLAGE

Autant la transition ville (Douai)/Campagne est nette, autant les passages entre la campagne et le village de Goculzin sont indécis depuis la RD 65.

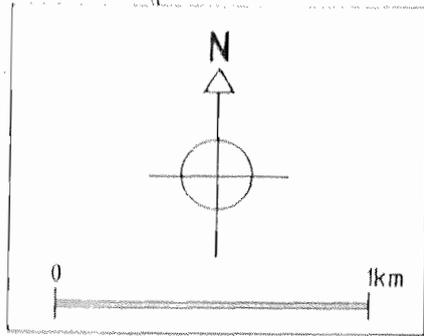
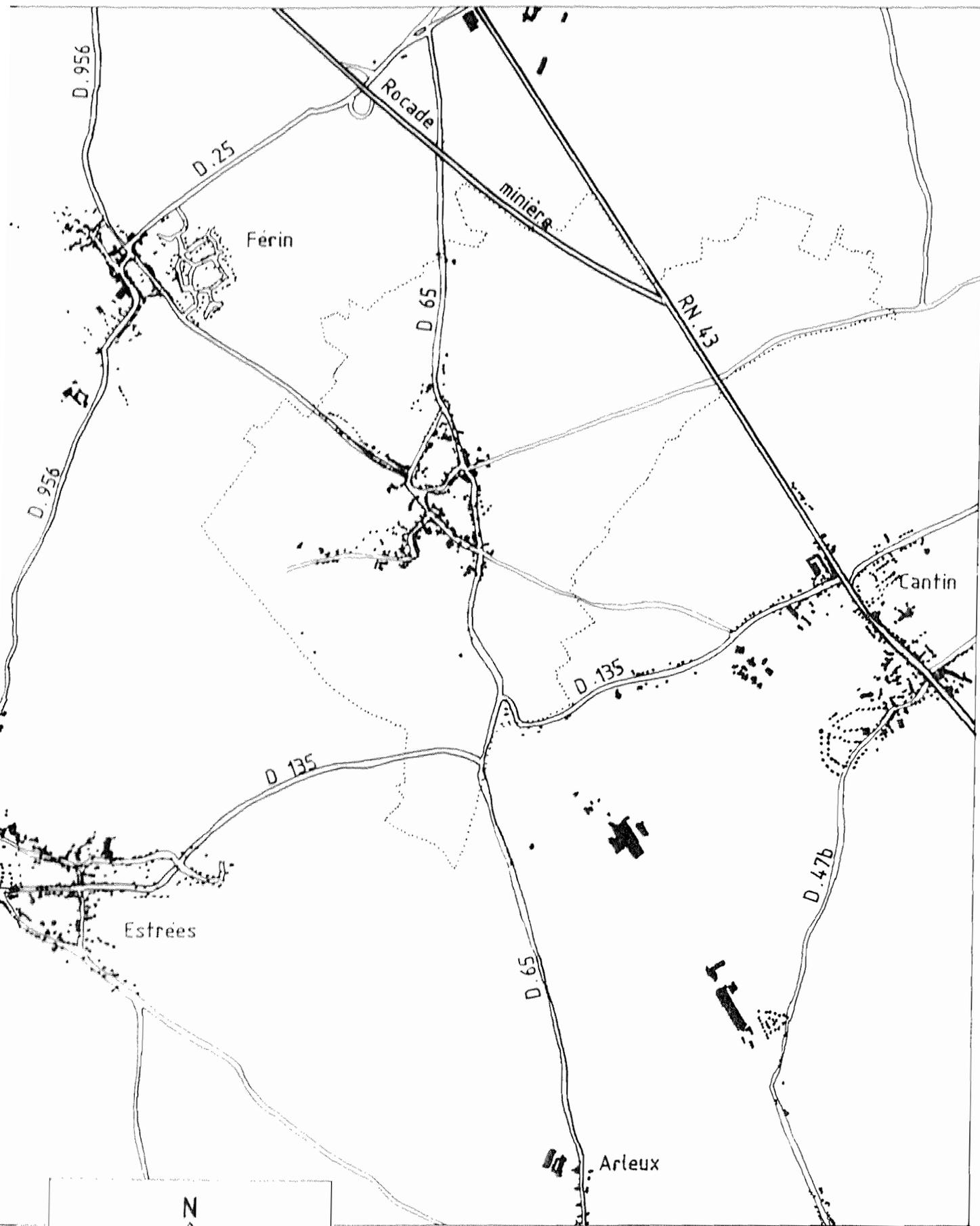
Par le Nord, une fois franchi le pont, la vue d'un petit hameau semble annoncer le village. Hors celui-ci n'apparaît réellement qu'à plus de 300 m de ces premières habitations. L'urbanisation visiblement très récente s'est développée le long de la route et n'a aucune épaisseur. La majeure partie du village apparaît en deuxième plan, assez loin.

Par le Sud, le passage campagne/village est encore plus perturbé. Après avoir franchi le canal (qui marque bien la limite communale), on découvre un groupe d'habitations sur la droite. Puis, après la montée, on retrouve des habitations sur la gauche noyées dans de grands jardins très boisés. Des constructions récentes relient ces grandes demeures au reste du village. Mais comme elles sont disposées sur un seul côté de la route, la difficulté de distinguer campagne et village est encore accrue.

La route vers Férin a également bénéficié d'une urbanisation linéaire jusqu'aux limites de la commune : le village a tendance à s'effiler au détriment de la structure en "village tas" initiale.

Ce manque de marquage des entrées entraîne la nécessité de conforter les panneaux de signalisation pour inciter à ralentir. Mais vu la vitesse des véhicules, ces aménagements ne suffisent pas et nuisent à l'image de la commune (signalétique trop fonctionnelle).





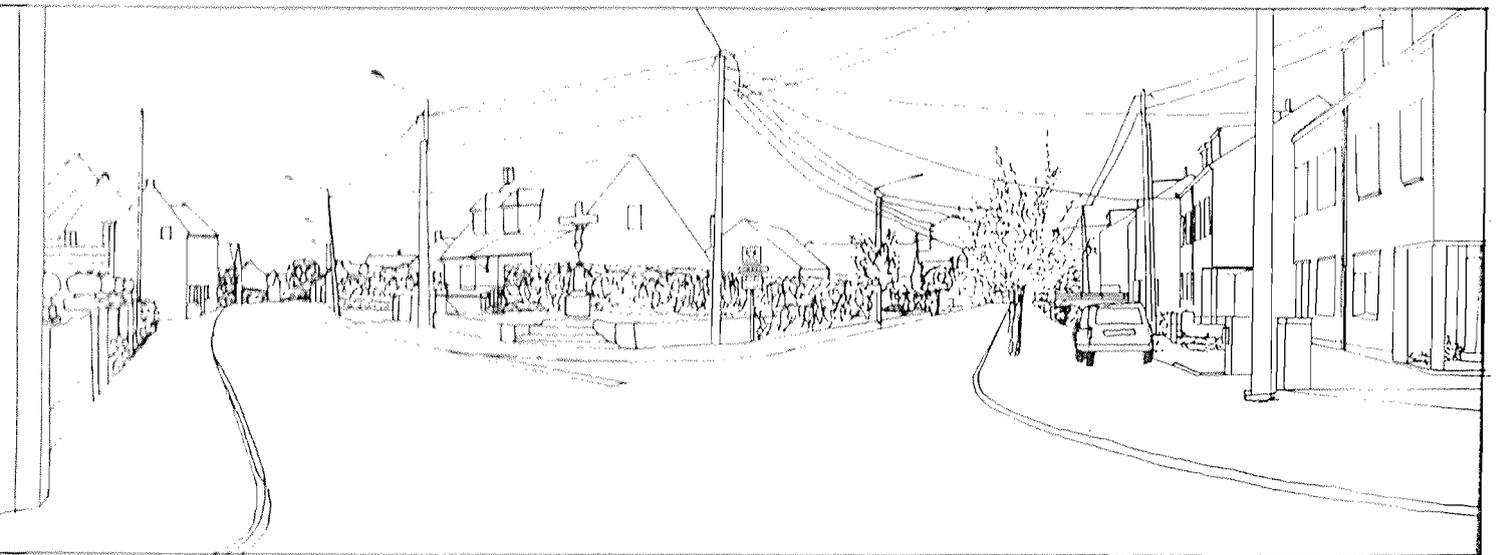
LES ROUTES

La traversée du village par la RD 65 offre une image tronquée : le centre est visiblement évité. Aucun point fort ne vient rompre la continuité du tracé pour inciter les véhicules à ralentir :

- Les carrefours avec les rues orientés vers le centre du village ne sont pas mis en valeur malgré la présence d'éléments pourtant significatifs (calvaire, chapelle...). Celui le plus à l'Est, particulièrement dangereux, a été équipé avec des barrières de protection le long des bordures et une signalétique pour accompagner les traversées piétonnes.

- Le virage qui vient rompre la linéarité du tracé n'offre aucune perspective intéressante (installation de panneaux publicitaires). Il est mal perçu d'où l'installation de feux clignotants indispensable à la compréhension du tracé de la route.

- L'urbanisation linéaire s'étire plus d'un kilomètre et tend à faire perdre au village son entité et sa force par rapport à la route.



## LE VILLAGE

Le village de Goculzin offre une image traditionnelle particulièrement riche : de nombreux bâtiments anciens (fermes...), de larges rues plantées d'arbres (elles ressemblent à des places étirées).

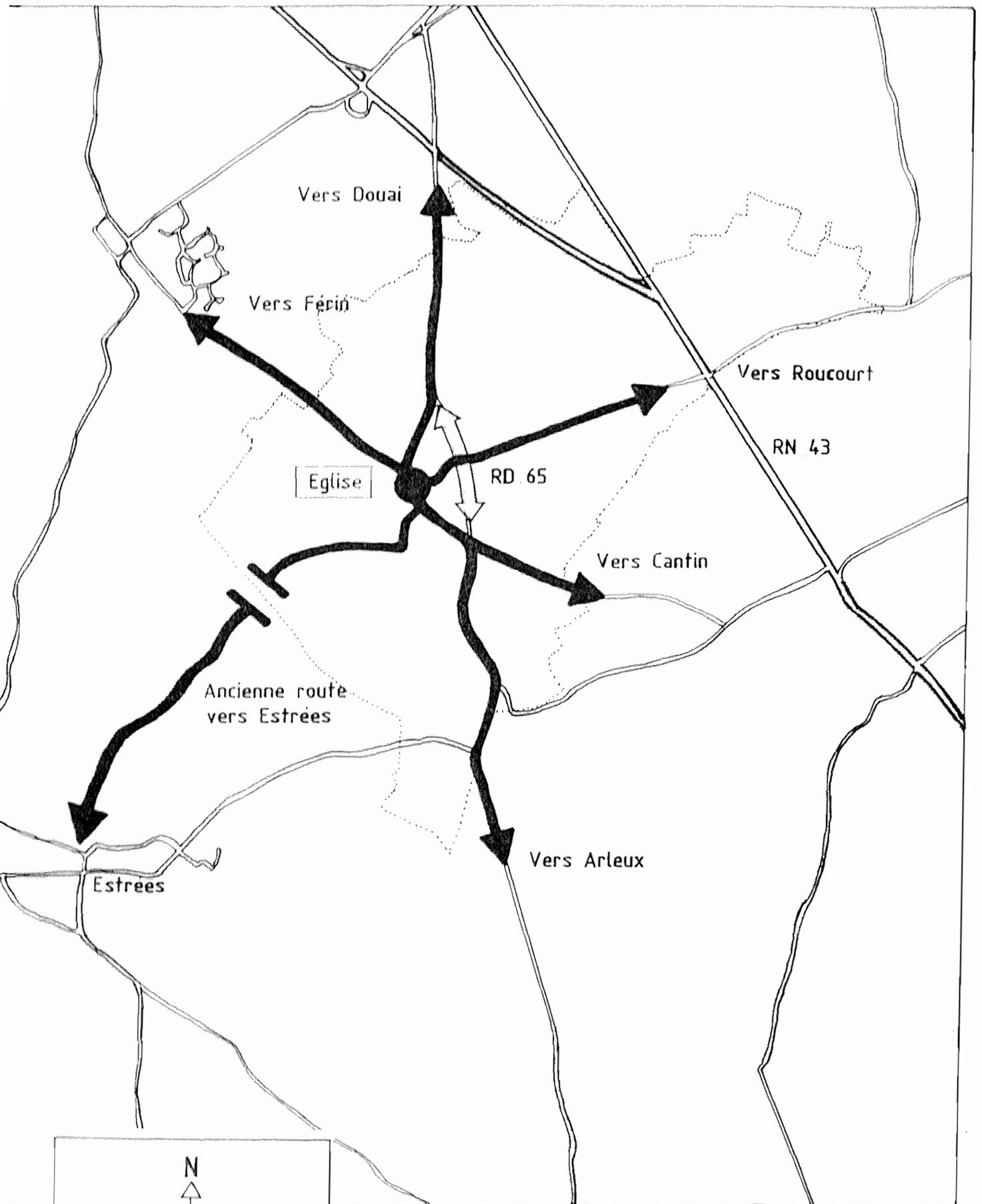
Mais la structure est assez complexe : pas de hiérarchie entre les voies, nombreuses chicanes et virages, des gabarits variables...

Par exemple, la rue du Marais forme une chicane et ouvre la vue sur une rue en cul-de-sac qui est interprétée comme la continuité de la rue du Marais.

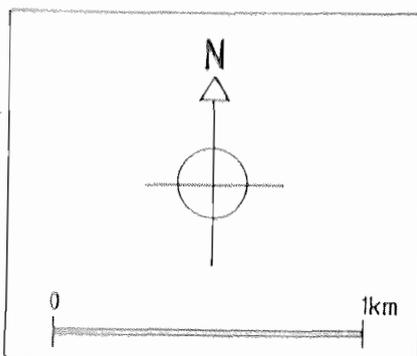


Sur le terrain, rien ne permet de deviner la structure rayonnante des rues qui converge vers la place centrale et l'église : la RD 65 détourne l'attention les rues reliant jadis Estrees au Sud ont été coupées par le canal...

Les lotissements récents organisés sur des plans standardisés indépendamment du système viaire initial compliquent la perception générale en constituant des entités plus ou moins autonomes par rapport au reste du village.



UNE STRUCTURE EN ETOILE



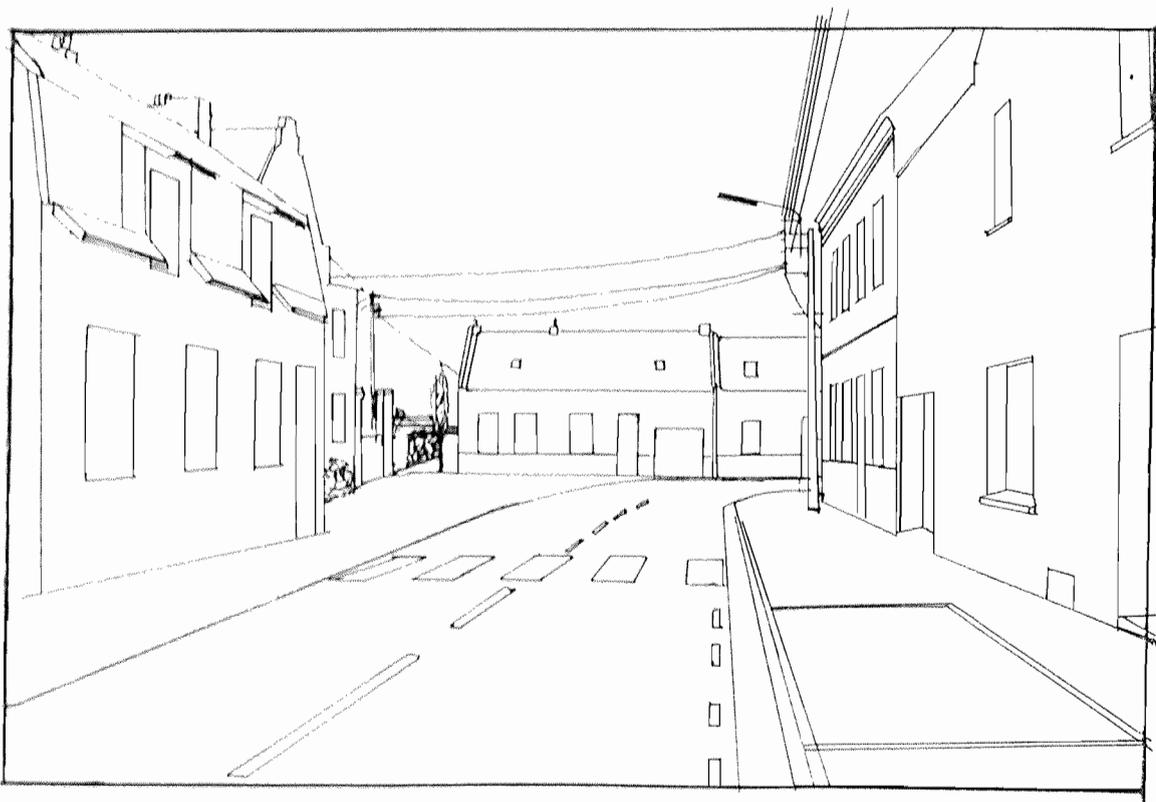
## Le centre du village

Il apparaît nettement avec l'église et la place. Malgré tout, cet espace souffre d'un manque de cohésion : contour hétérogène (bâtiments anciens ou très récents, murs de clôture...) présence de nombreux éléments parasites (abri en plaques béton et tôles ondulées, réseaux aériens...), traitement de sol trop sommaire (schiste stérile et triste).

Le regard s'ouvre vers le château que l'église semble regarder (elle n'est pas orientée vers la place) avec une superbe vue sur un paysage verdoyant planté de quelques beaux arbres qui viennent former un écrin pour le château en ruine.

Par contre, la mairie est très discrète, à l'écart des rues les plus passantes et de la place avec l'église sans véritable. Aucun parvis revient la mettre en évidence. L'école attenante est encore moins visible.

Le tennis reste lui aussi à l'écart de ce centre du village bien qu'à mi-parcours entre l'église et la mairie. L'ouverture qu'il génère tend à perturber la continuité du front bâti.



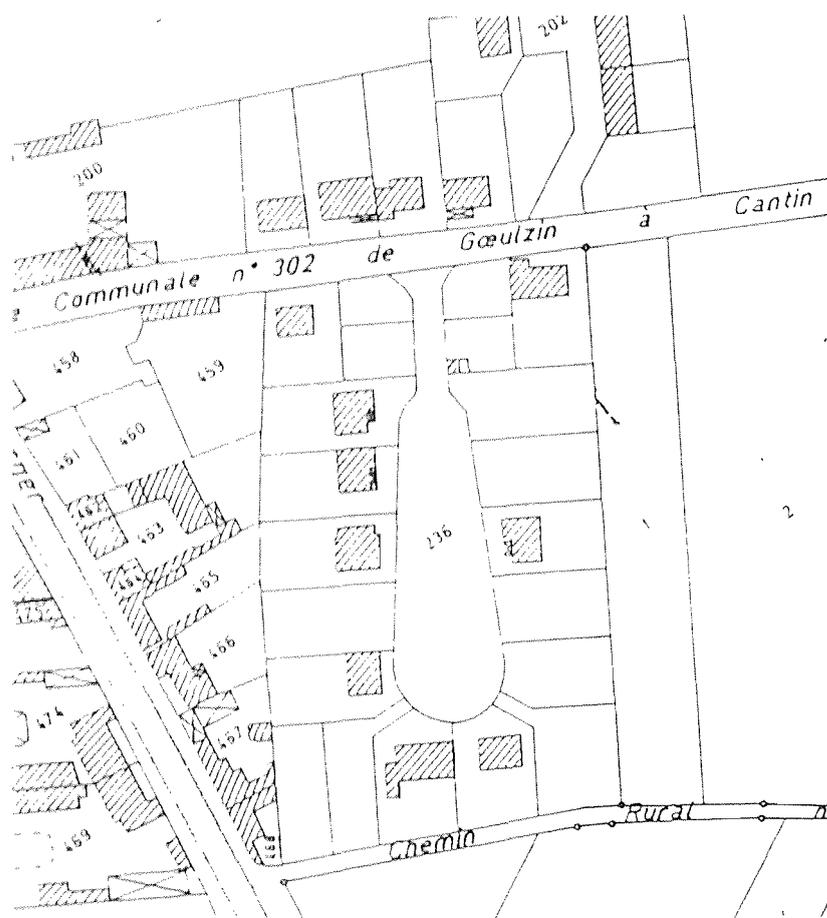
## L'urbanisation récente

La complexité de la compréhension de la structure urbaine du village s'est accrue avec un développement urbain indépendant des structures initiales.

Le développement linéaire le long des principales rues parfois aux limites extrêmes de la commune (rue Jules Ferry) engendre les problèmes de perception de l'entité urbaine et une mauvaise relation entre les nouveaux habitants et le reste du village suite à un éloignement parfois considérable.



Le développement des lotissements en cul-de-sac génère de petites unités perçues comme autonome car refermées sur elles-mêmes et elles aussi souvent éloignées du centre du village.



## LA VALLÉE

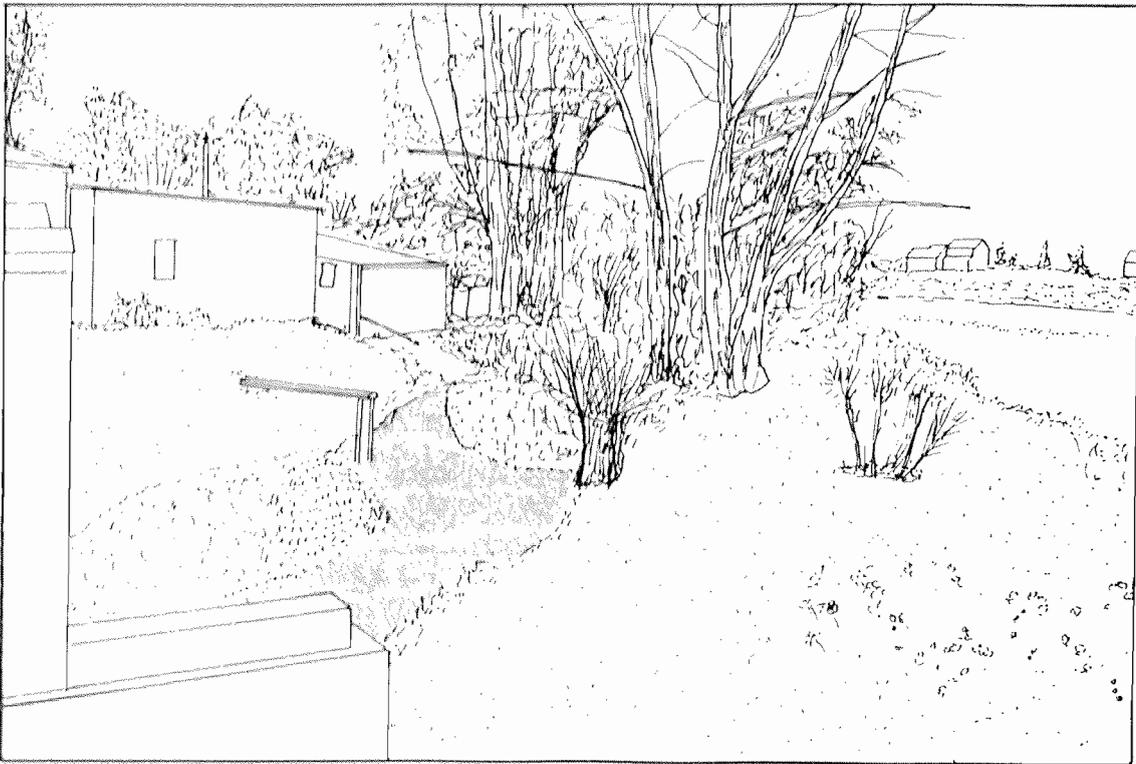
L'accès à la vallée n'est que très peu mis en évidence, hormis la signalisation du stade.

L'espace ouvert au public autour du plan d'eau reste très rustique et son accès sans aménagement pouvant le mettre en valeur. Au loin, on aperçoit le château.

La plupart des édifices (moulins et grandes demeures) semblent abandonnés.

La petite Sensée, petite rivière agréable bordée de beaux végétaux, peut que difficilement être suivie à pied...

Toute la richesse et toutes les potentialités de la vallée semblent ignorées : de nombreux secteurs demeurent en friche ou sont utilisés en décharge.

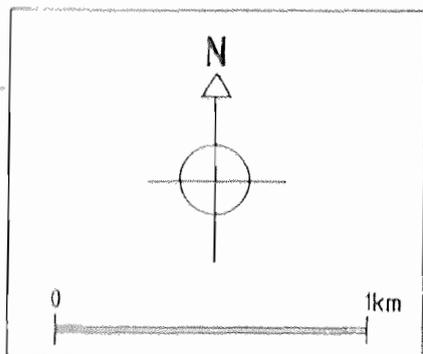


La carte de végétations et de l'hydrologie permet de mieux comprendre la vallée : contrairement à la vallée de la Sensée, elle est étroite et ne possède pas de tourbières qui exploitées génèrent tous les plans d'eau que beaucoup croient naturels. Sur Goelzin, la vallée de la petite Sensée n'a que quelques centaines de mètres de large occupée par des bois et des prairies humides. La petite rivière s'écoule encore librement à travers ce paysage verdoyant qui contraste avec la nudité des plateaux agricoles.

Depuis la vallée rien ne permet de deviner la présence du canal.



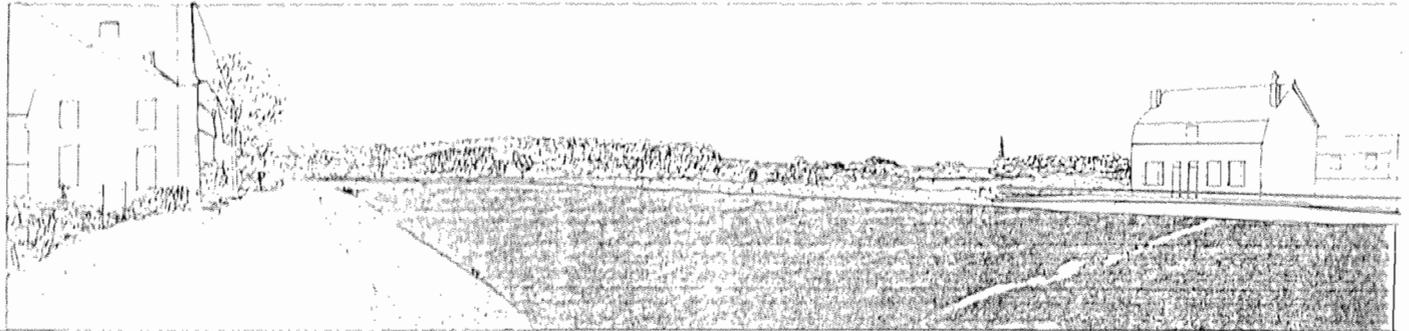
VEGETATION ET HYDROLOGIE



-  Eau
-  Bois
-  Prairies humides

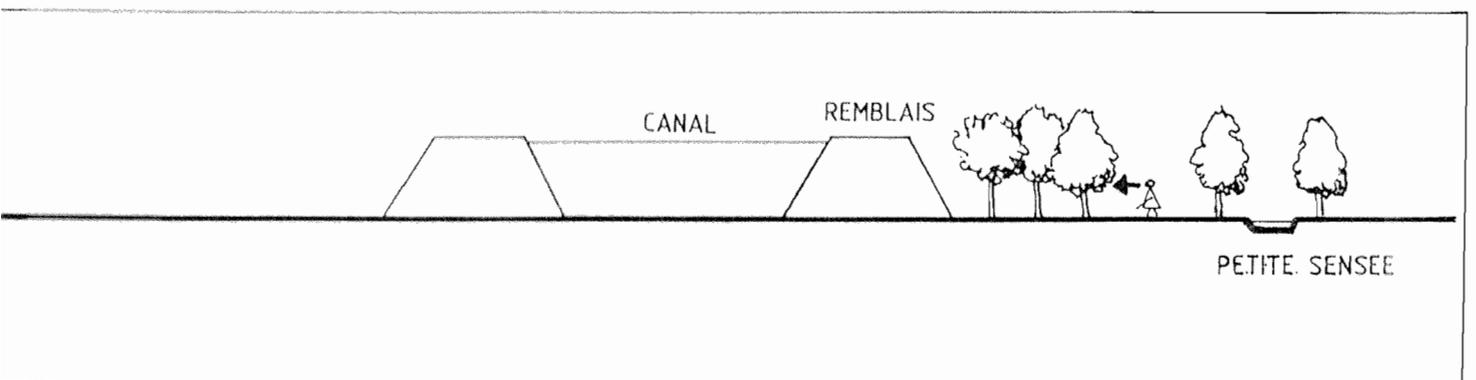
## Le canal

Le canal offre une image impressionnante et complètement opposée à la vallée. La sobriété des abords (chemin de halage bordé de gazon), l'ouverture sur la campagne, la largeur font que le canal semble hors d'échelle.

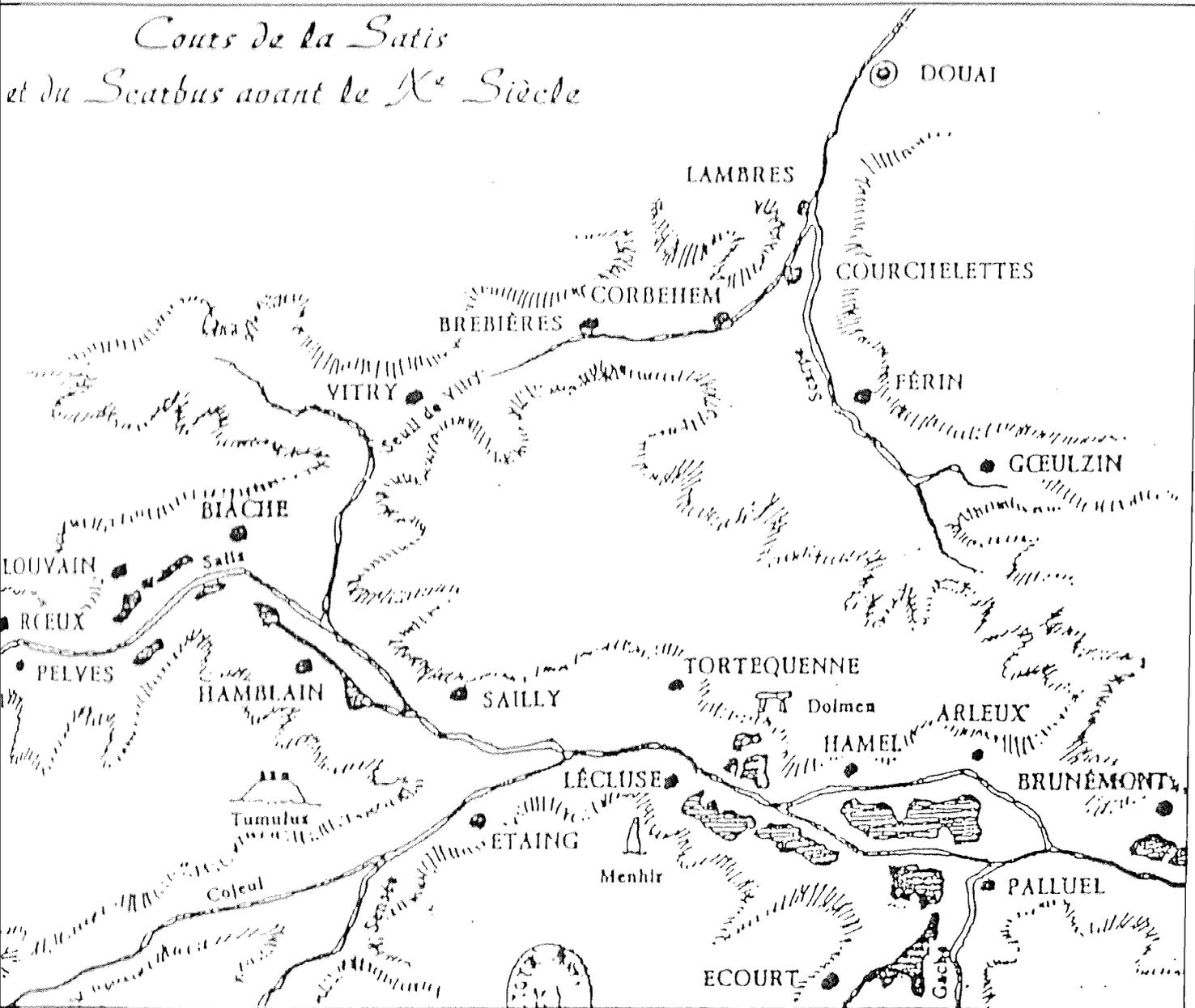


Ce canal est issu du travail de l'homme. Il contrarie la cohérence de la vallée au profit des transports fluviaux et relie artificiellement la vallée de la petite Sensée à la vallée de la Sensée.

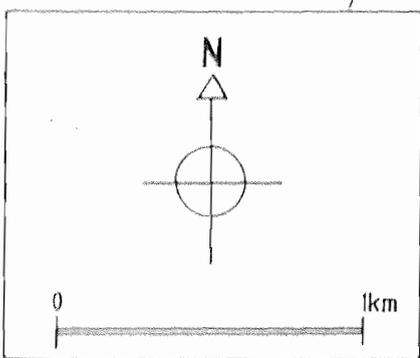
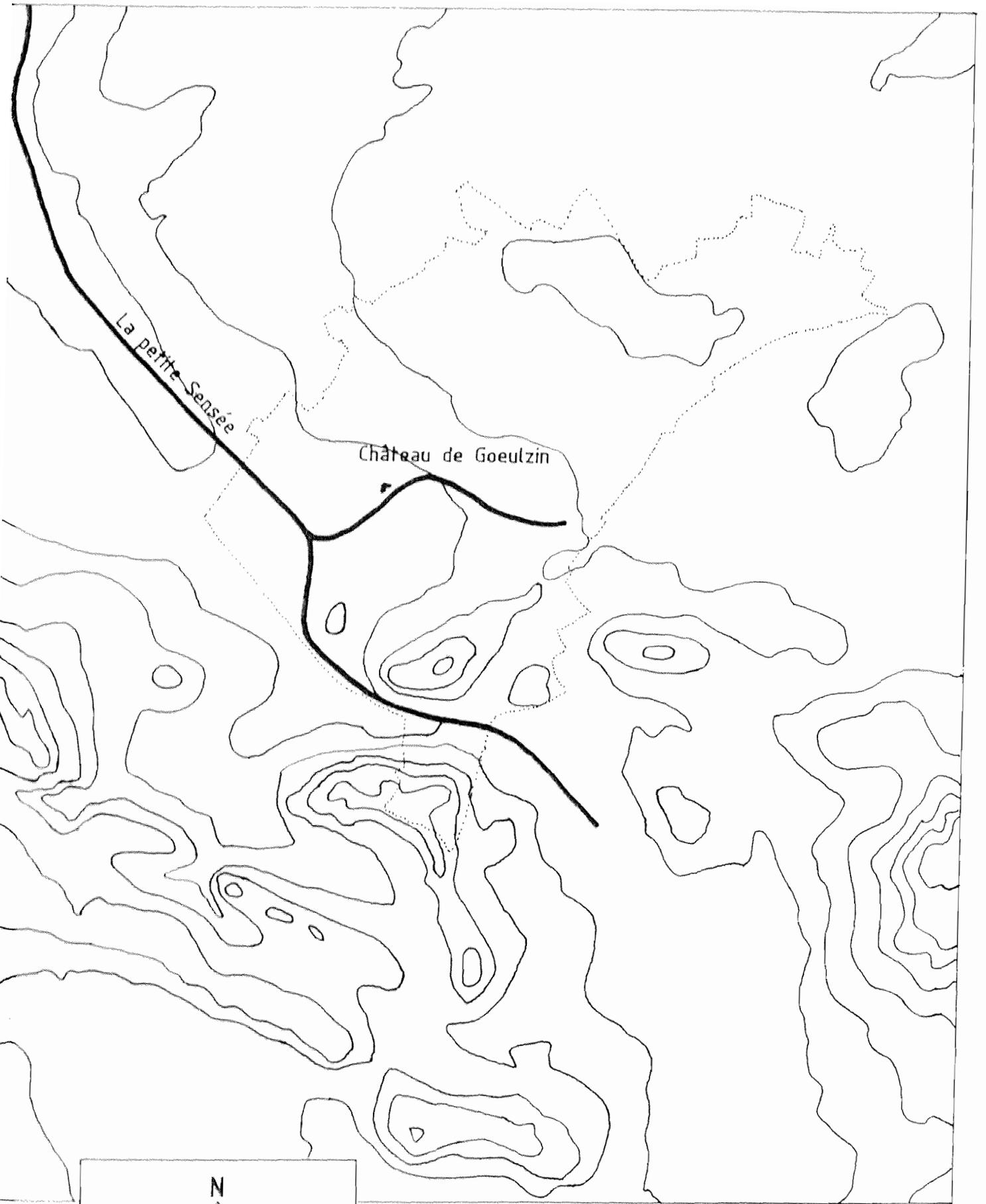
Les digues en remblai par rapport à la vallée entraînent un rehaussement du canal invisible depuis la petite Sensée.



L'étude sur le canal de la Sensée réalisée par le club d'histoire local explique cette évolution relativement récente ainsi que la modification du cours de la Satis plus ancien.

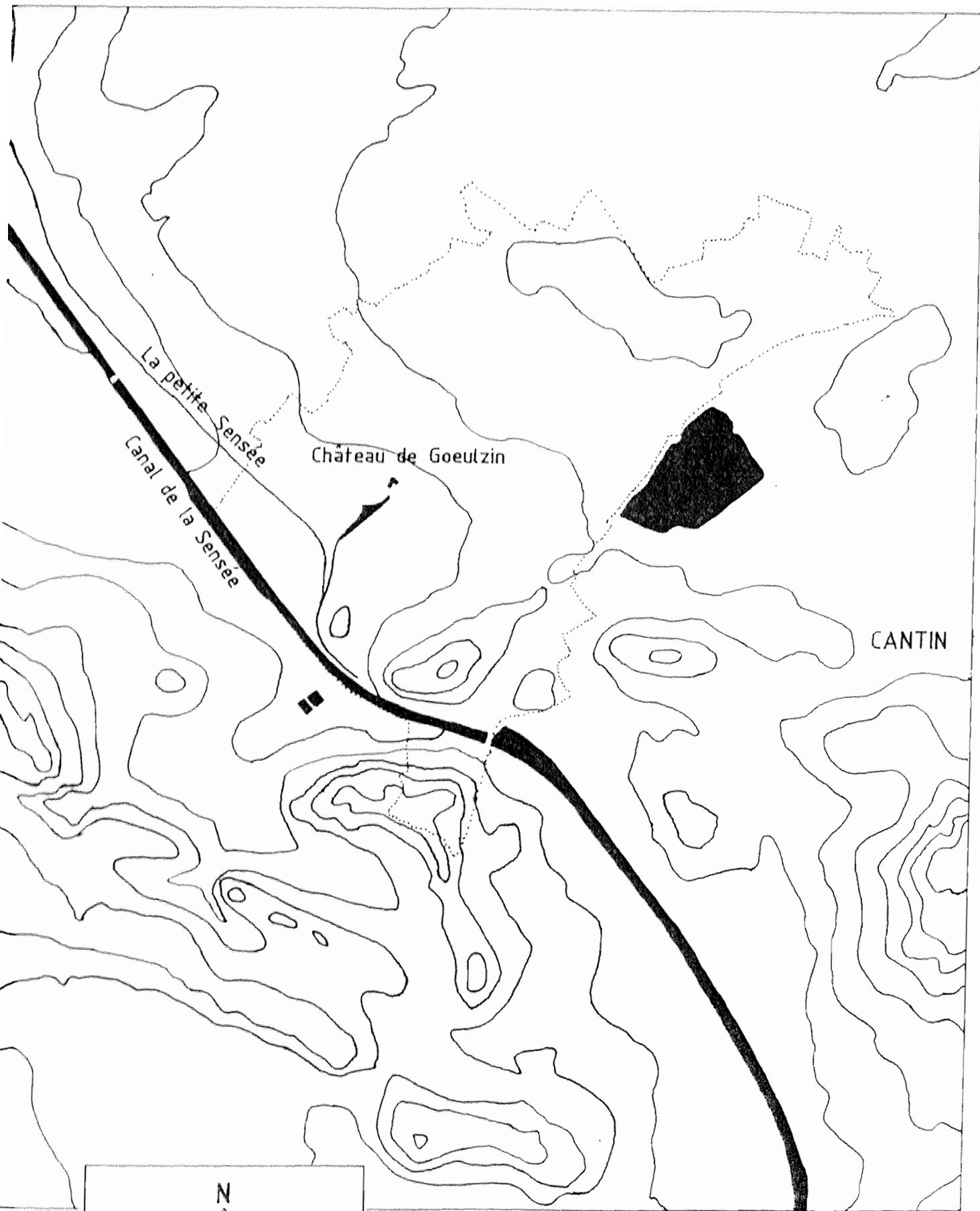


D'après Victor BUFQUIN, *Histoire de Douai*, Douai, 1951

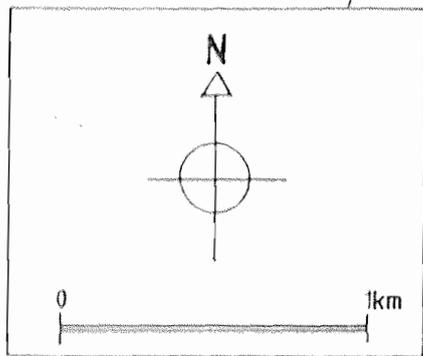


ETAT INITIAL

-  Courbes de niveau, équidistance 5m
-  Eau



ETAT ACTUEL



## LE CHATEAU

Avec son parc, le château ne mérite qu'un mot : superbe ! Malgré son état en ruine et l'accès au parc et aux pâtures interdit au public son intérêt esthétique est indéniable.

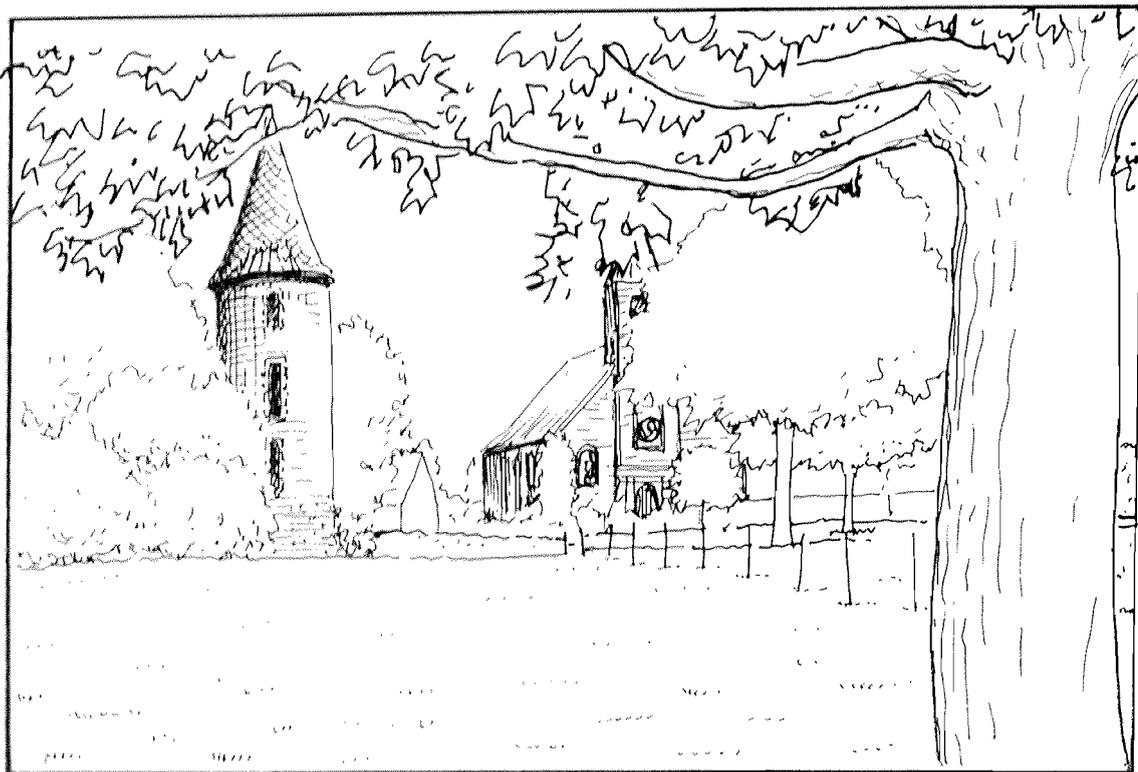
L'intérêt historique a parfaitement été souligné par le club d'histoire local avec son étude sur les seigneuries de Goculzin.

Mais le château avec son parc présente un intérêt tout aussi important pas sa situation à mi-chemin entre la vallée et le village.

Il représente un trait d'union visuel entre les deux entités avec les larges ouvertures visuelles qui le mettent en valeur.

Le plan d'eau n'est pas issu de l'exploitation artisanale de la tourbe. Des lithographies de 1822 et 1840 montrent un grand parc avec un kiosque, de beaux arbres et une pièce d'eau animée par la petite Sensee, avec une barque et des cygnes.

L'absence de liaison à travers ce très beau paysage (malgré les quelques fausses notes : arrières de maisons visibles...) est perçue comme une très forte frustration.



## CONCLUSION

L'analyse a permis de dégager les faiblesses et les potentialités de la commune de Goeulzin. Elles peuvent se résumer en quatre grandes orientations.

- La RD 65 qui traverse le village souffre de problèmes de lisibilité, particulièrement au niveau des carrefours et des transitions (entrées du village...).

- Le centre apparaît insuffisamment structuré pour former un pôle fort et bien perceptible.

- Le village, la vallée et surtout le château et son parc bénéficient de beaucoup de potentialités inexploitées.

- Aucune ouverture au tourisme ne se concrétise ni par des infrastructures (accueil, hébergement...) ni par des dépliants ou des prospectus (les circuits de randonnée Trans-Val de Sensée ne concernent pas Goeulzin...).

## ACTIONS A L'ECHELLE DE LA COMMUNE

## DEFINITION D'UN SCHEMA GLOBAL COHERENT

Les conclusions de l'analyse de la commune de Goculzin nous amènent à définir plusieurs grandes orientations d'aménagement visant à :

### Améliorer la lisibilité depuis la RD 65

- Les aménagements devront accroître la lisibilité et la compréhension du tracé avec comme priorité la nécessité d'améliorer la sécurité par la réduction de la vitesse des véhicules en transit.

### Préserver et améliorer les structures urbaines

- Gérer l'urbanisation future afin de garantir son intégration aux structures initiales (village tas).

- Restructurer le centre et lui redonner sa cohérence pour affirmer son rôle fédérateur pour le village.

### Préserver le potentiel touristique

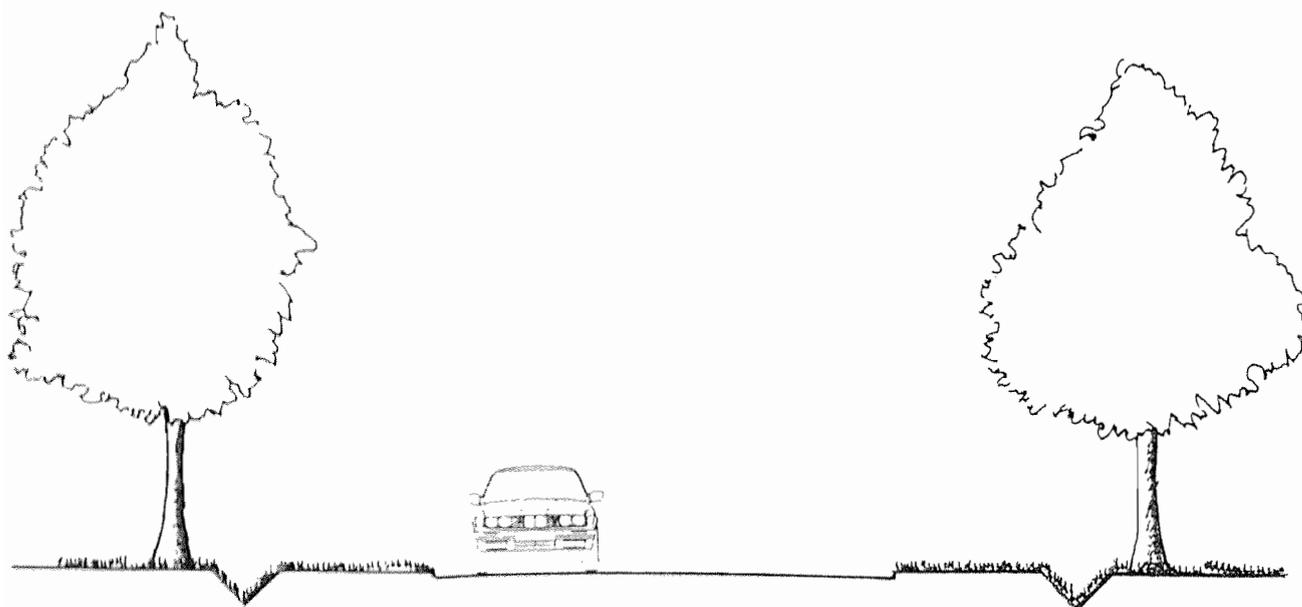
- Ouvrir et promouvoir la commune et ses richesses et par conséquent toute la vallée (Goculzin est une des portes de la Sensée depuis Douai) à un public large et varié.

- Aménager les sites et monuments dignes d'intérêt et offrir des lieux d'accueil pour ce public.

### Plantation des routes

Traditionnellement, les routes du département étaient plantées d'arbres d'alignement. Outre la production de bois d'oeuvre, ces éléments verticaux apparaissaient comme significatifs dans les paysages dégagés des plateaux. Ils soulignent les axes routiers et participent à la lecture et la compréhension des espaces (visualisation des carrefours...).

Ces alignements augmentent le confort des usagers (ombre, cadrage visuel, accompagnement des virages...) et participent à l'attrait des routes et donc à l'image que doit refléter la vallée. Sur les routes principales, les plantions respectent les normes de sécurité : derrière les fossés et à plus de 2 m de la route...



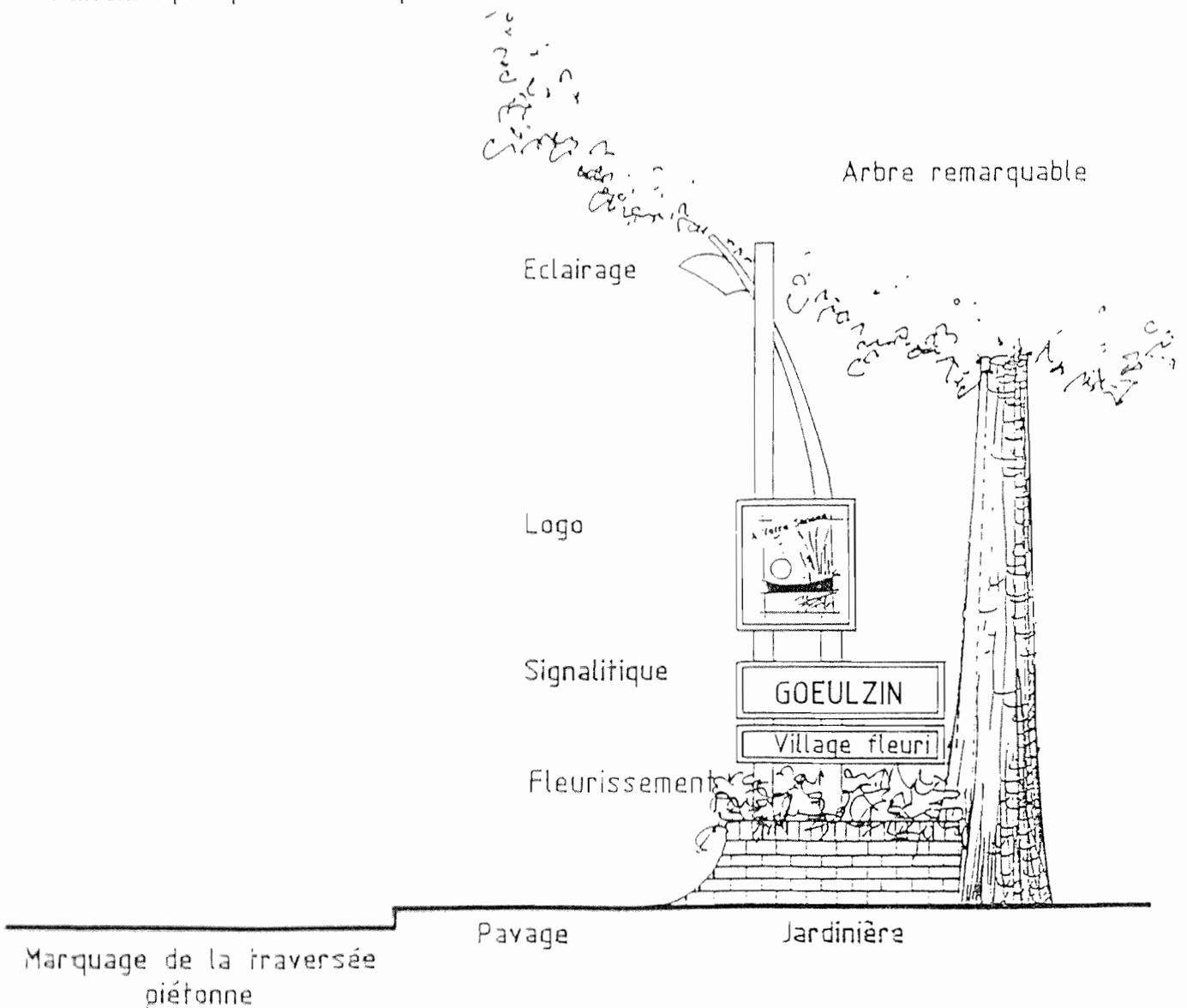
## Les portes du village

Pour marquer la transition campagne/village et inciter les automobilistes à ralentir, il faut des aménagements suffisamment lisibles.

Ces aménagements doivent refléter la qualité du cadre de vie de Goeulzin et visualiser la transition campagne/ville.

Ils doivent aussi refléter l'image spécifique à la vallée de la Sensée. Pour cela, il nous semble intéressant que toutes les communes du S.I.R.A. utilisent une composition similaire. Le modèle de base peut ensuite trouver des variantes suivant la localisation (village de vallée ou de plateau) ou une spécificité locale...

Le panneau d'entrée avec le nom de la commune est complété avec le logo "à votre Sensée!". Ils s'intègrent à une jardinière fleurie et à un éclairage adapté qui soulignent la traversée piétonne et l'entrée de la commune à la tombée du jour. Des arbres remarquables accentuent la perception de la composition.



## Sections courantes et carrefours

Ils sont présentés en détail au chapitre actions ponctuelles avec un vocabulaire spécifique à Goeulzin (contrairement au panneau d'entrée).

## PRESERVER ET AMELIORER LES STRUCTURES URBAINES

### Gérer l'urbanisation future

Autour du noyau ancien, l'urbanisation s'est développée suivant deux orientations : le long des rues principales et sous forme de lotissements aménagés en cul de sac.

Ces deux systèmes contrarient la structure initiale. Le premier, en étirant le village par développement linéaire au détriment de la structure en "village tas". Le deuxième en génèrent des unités autonomes refermées sur elles-mêmes.

Il faut définir un schéma d'urbanisme cohérent capable de concilier l'existant à un développement futur limité ou au contraire ambitieux. Ainsi, suivant les demandes plus ou moins importantes le village continuera son développement mais sans préjudice aux structures initiales et garantira une meilleure intégration des nouvelles constructions et de leurs habitants.

Le développement linéaire doit impérativement être stoppé. Les constructions neuves doivent s'intercaler entre les nouvelles zones urbaines et les structures anciennes. Par exemple, le lotissement "la Plaine" peut se prolonger vers le sud et rejoindre la rue de Douai et se retourner vers le le centre du village.



Le programme d'étude "amélioration du cadre de vie" réalisé en 1990 par le C.A.U.E. a souligné la nécessité de repenser le centre du village. Deux pôles ont été définis :

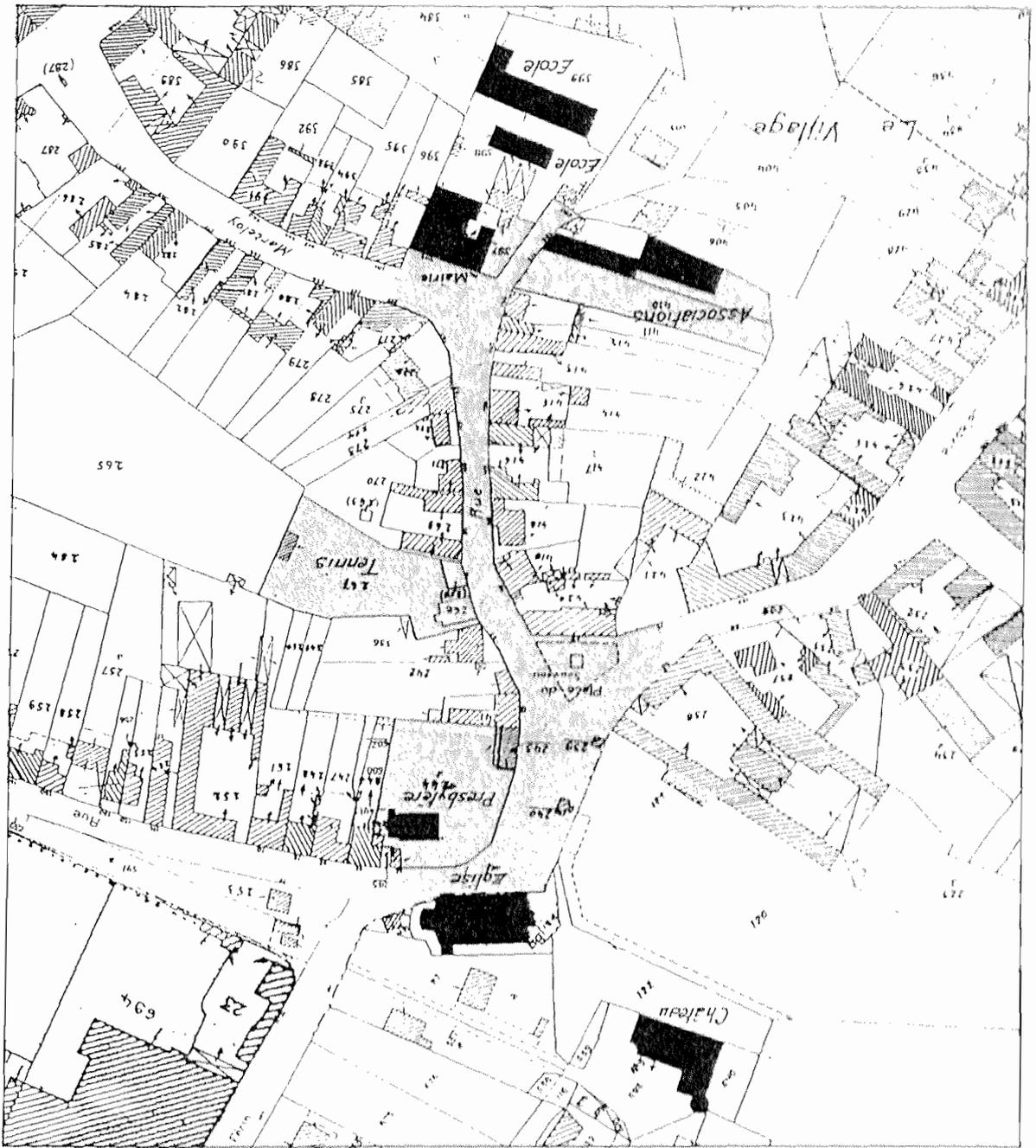
- 1 - pôle mairie-école,
- 2 - pôle église-place du souvenir.

Afin de donner plus de force au projet, il nous paraît impératif de les réunir comme un tout et non pas comme deux entités distinctes.

Le périmètre "centre de village" est ainsi défini :

- église,
- place du souvenir,
- presbytère et jardin attenant,
- rue Marleoy jusqu'à la mairie,
- mairie,
- école.

Au chapitre "projets ponctuels", les aménagements sont décrits avec plus de précision.



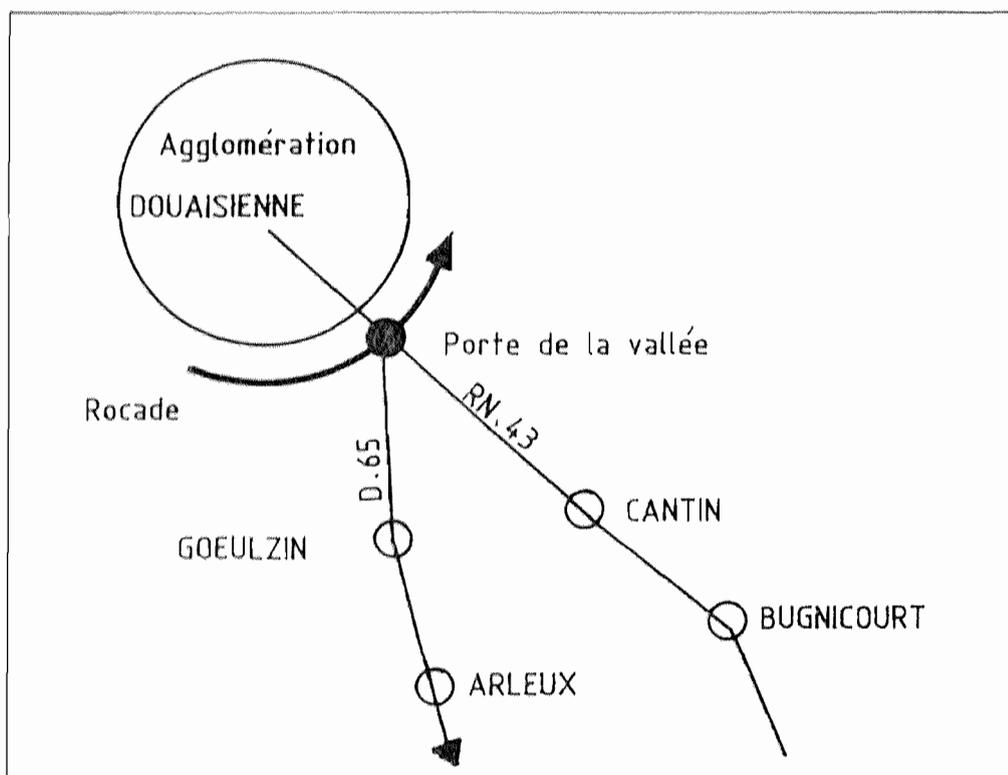
## VALORISER LE POTENTIEL TOURISTIQUE

### Ouvrir la vallée à l'extérieur

Le carrefour entre la D 65 et la RN 43 correspond à l'avant porte de Goeulzin et de l'Ouest de la vallée de la Sensée. Sans vouloir transformer la D 65 en axe routier plus important, il est souhaitable de bien marquer cette porte afin de promouvoir toute la vallée avec un traitement qui en serait la vitrine.

Des projets de modification du carrefour (giratoire...) sont actuellement en étude pour les services concernés (DDF...). Il serait intéressant d'intégrer à ces projets (s'ils voient le jour) cette notion de vitrine pour la vallée qui désire s'ouvrir davantage en tourisme.

Le traitement de cette "porte" ne visera pas à créer un effet d'entonnoir incitant les voitures à s'y engouffrer mais au contraire de marquer le côté intime et convivial de la vallée à travers des aménagements appropriés et valorisant.



Au niveau du pont vers Arleux, une vaste friche déjà végétalisée offre tous les atouts pour accueillir une aire de repos : liaison avec les chemins piétons, cadre agréable, proximité du canal (vue superbe), proximité d'une route importante (RD 65), présence proche d'un café...

L'aménagement sera simple : signalétique adaptée, un petit parking paysager et dans une aire engazonnée quelques tables pour pique-niquer et quelques bancs.

## Promouvoir la commune et la vallée

Faire connaître les richesses de Goeulzin est le premier pas indispensable pour générer une politique de développement touristique.

Même si les sites sont peu accessibles et peu mis en valeur (château et son parc...), il ne faut pas hésiter à les présenter à travers des petits guides et à les signaler depuis les grands axes routiers.

Des études spécifiques au développement touristiques de la vallée de la Sensée sont en cours. Elles répondront peut-être en partie à ces orientations.

Des aménagements concrets favoriseront l'attrait des sites à présenter : aménagement des abords, points de vues, liaisons piétonnes...

Dès à présent, une signalétique même sommaire depuis les routes principales peut indiquer les éléments spectaculaires comme le château dont la vue depuis l'église mérite le détour (pas très long depuis la RD 65). Les sites privilégiés pour cette signalétique correspondent aux carrefours qui marquent les entrées du centre du village.

## Chemin de la petite Sensée

Une étude pour le curage et la rénovation des berges de la petite Sensée a été réalisée par ARCADE pour le compte du S.I.A.D.O.

L'étude concerne la rivière sur toute sa longueur de Goeulzin à Lambres-les-Douai en passant par Courchelettes et Férin.

Ce projet est une opportunité à saisir pour créer un chemin de promenade tout le long de la vallée. Il suffit de profiter de la création de l'accès au chantier et d'aménager cet espace en chemin de randonnée. Randonneurs et promeneurs pourront ainsi découvrir la vallée de la Sensée depuis Douai à l'écart des grandes routes.

Régulièrement des points d'informations (plan de situation et indications diverses...) et des aires de repos (banes...) ponctuent le parcours. Ils sont installés aux croisements avec les routes principales pour souligner les traversées de chaussées et marquent les accès à la promenade par exemple au niveau du moulin (jonction avec le "chemin du parc"...) et au niveau du pont vers Arleux.

## Chemin du canal

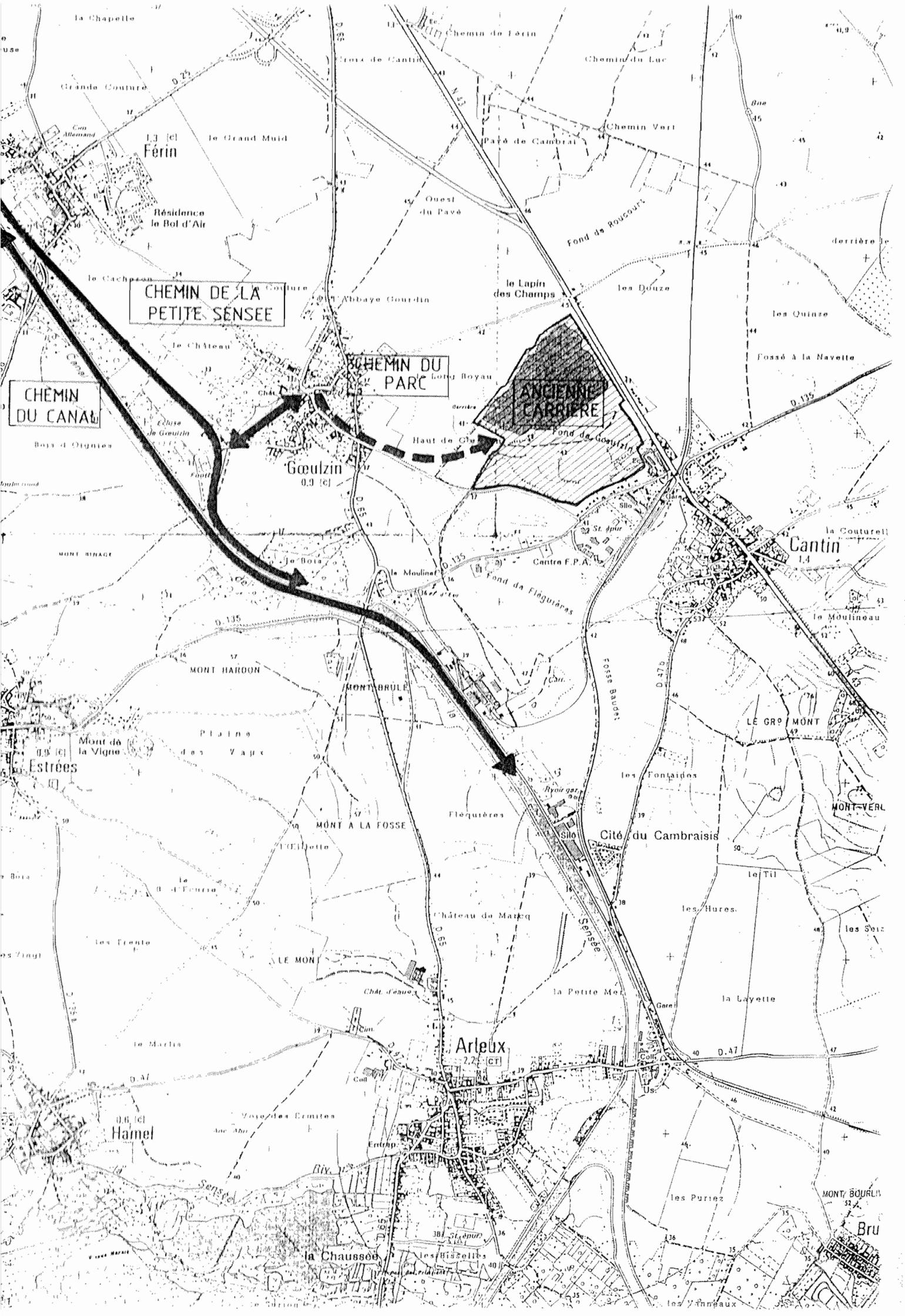
Le chemin de halage est déjà accessible aux piétons et cycles. Il permet de découvrir des paysages radicalement différents de ceux qui bordent la petite Sensée.

Vers le Sud, le chemin de la petite Sensée rejoint plusieurs fois celui du canal qui lui est presque parallèle. Les promeneurs ont ainsi la possibilité de faire une boucle en découvrant plusieurs facettes du paysage local.

## Chemin du parc

Le château et son parc forment un trait d'union entre la vallée et le village. Aujourd'hui, ce lien n'est que visuel. À terme, il serait souhaitable qu'ils deviennent physique avec la création d'une liaison piétonne du parc (déjà partiellement accessible au public par la vallée) jusqu'à la place du souvenir et l'église.

Ce chemin pourra se prolonger vers la carrière de Cantin situé en lisière de Goeulzin si celle-ci est utilisée à des vocations ludiques, paysagères ou écologiques.



CHEMIN DE LA  
PETITE SENSÉE

CHEMIN  
DU CANAL

CHEMIN DU  
PARC

ANCIENNE  
CARRIERE

Gœulzin  
0.9 [C]

Cantin  
1.4

Arleux  
2.25 [C]

Hamel  
0.6 [C]

la Chaussée

Bru

le Ferin

Résidence  
le Bol d'Air

le Château

Abbaye Gourdin

le Lapin  
des Champs

les Douzo

les Quinze

Fossé à la Navette

le Bois

Haut de Cha

Fond de Gœulzin

St. Apur

Centre F.P.A.

Fond de Flequières

LE GRP MONT

Cité du Cambrais

MONT A LA FOSSE

Flequières

les Fontaines

LE MON

Château de Marq

les Hures

la Layette

la Petite Mer

Gare

la Marais

Voies des Ermites

Entrée

St. Apur

les Puriez

MONT BOURLIN

les Bisselles

les Yannéeux

le Grand Muid

Ouest  
du Pavé

Paré de Cambrai

Chemin Vert

Fond de Roucouart

Bne

derrière le

le Clachon

Grande Couture

Couture

le Lapin

les Douzo

les Quinze

Fossé à la Navette

le Bois

Haut de Cha

Fond de Gœulzin

St. Apur

Centre F.P.A.

Fond de Flequières

LE GRP MONT

Cité du Cambrais

MONT A LA FOSSE

Flequières

les Fontaines

LE MON

Château de Marq

les Hures

la Layette

la Petite Mer

Gare

la Marais

Voies des Ermites

Entrée

St. Apur

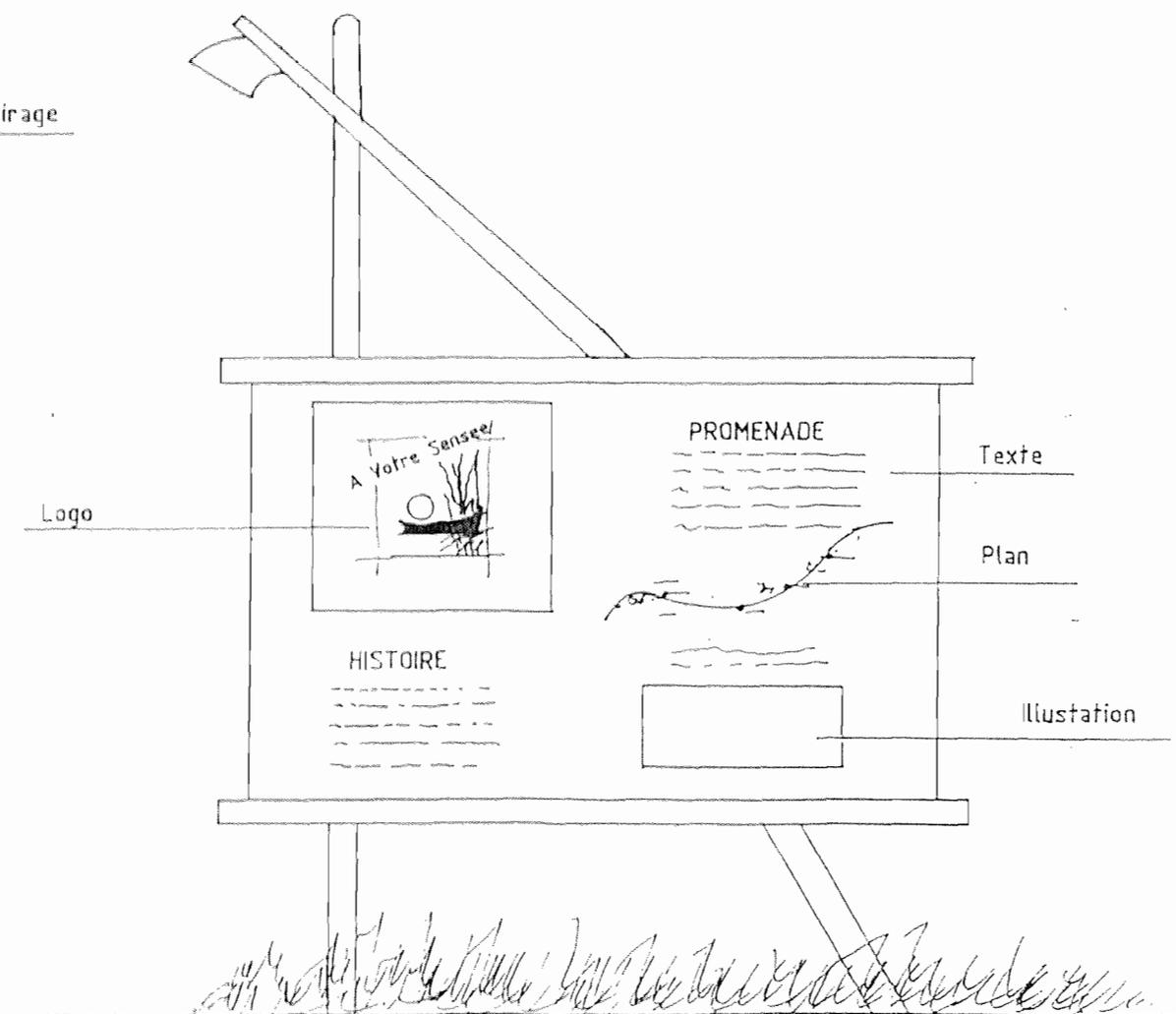
les Puriez

MONT BOURLIN

les Bisselles

les Yannéeux

Comme pour la signalétique d'entrée de commune, il faudra mettre au point au niveau intercommunal une signalétique pour les informations touristiques aux niveaux des points clés et le long des parcours de promenade.



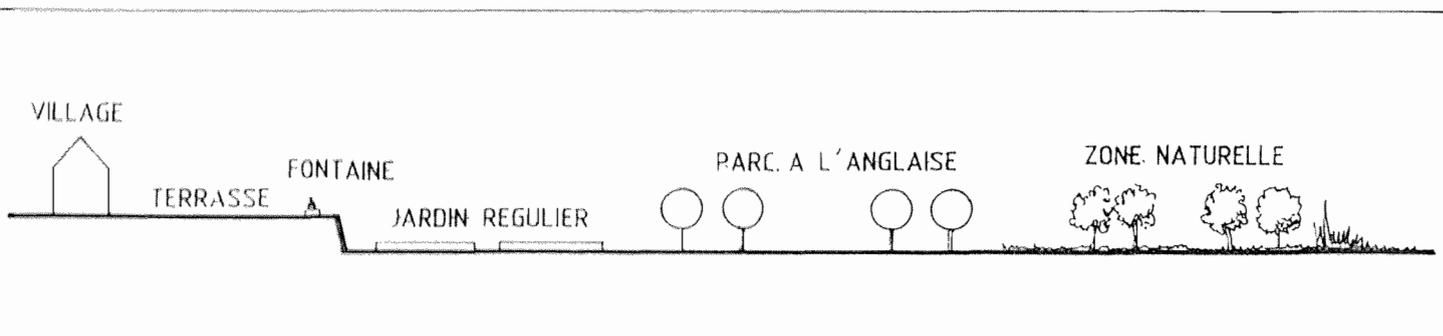
## Les abords du châteaux

Même si les abords du château ne font pas partie du domaine public, il nous apparaît évident de proposer un projet de mise en valeur du site afin de favoriser et de justifier son acquisition.

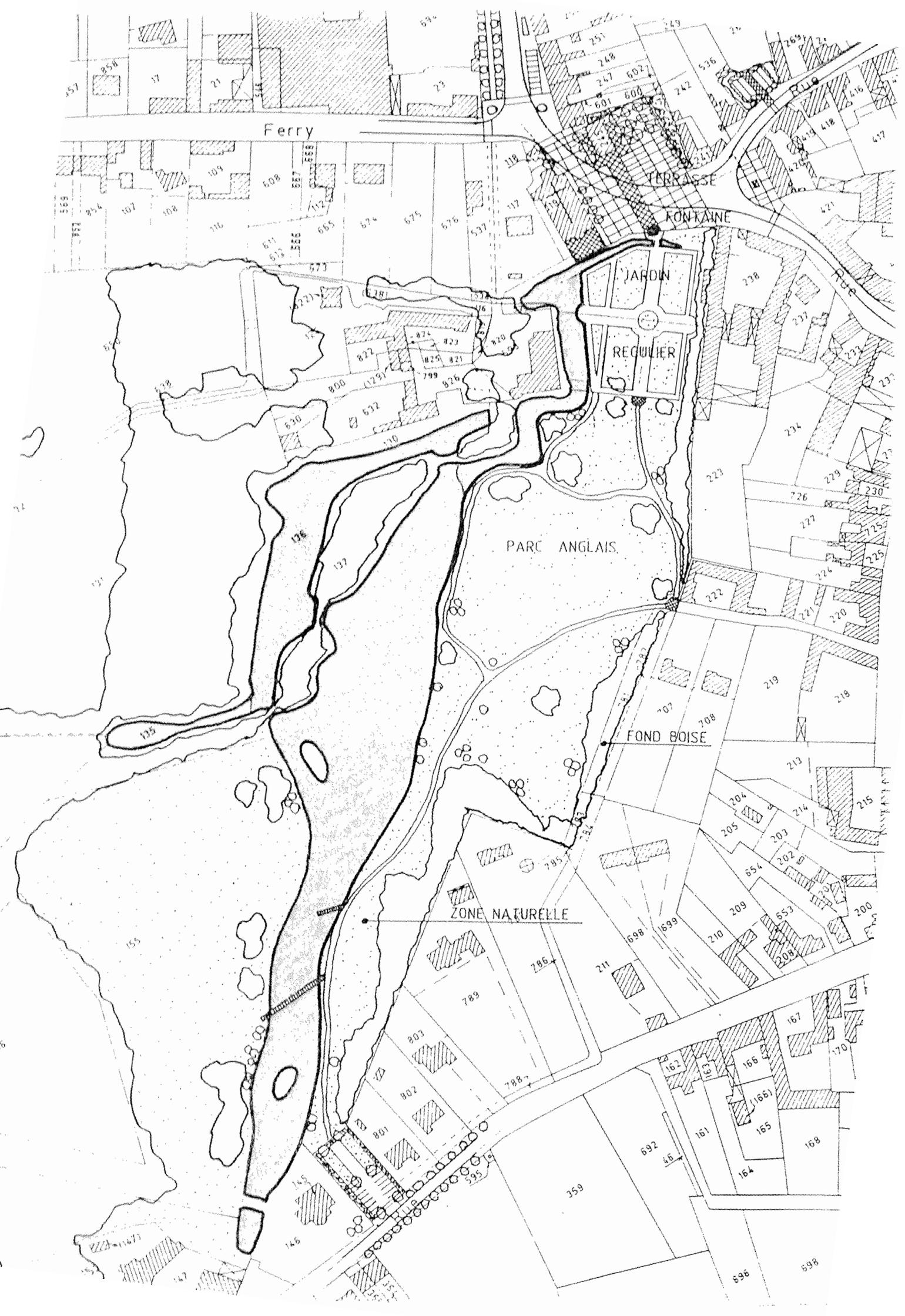
Parallèlement, le souci de préserver la tranquillité du propriétaire actuel doit rester prédominant. Au regard d'anciens documents, le château était cerné de douves qui devaient être reliés aux eaux de l'étang. Cette barrière naturelle en étant reconstituée marquerait bien la distinction public-privé tout en valorisant le site. Le château et le bois préserveraient la tranquillité de l'habitation aménagée dans les bâtiments des communes.

L'ensemble du terrain sera aménagé suivant un gradient du village vers la vallée avec des aménagements de moins en moins sophistiqués :

- 1 - la terrasse (c'est la place du village qui domine le jardin),
- 2 - sur la terrasse une fontaine symboliserait une des sources de la petite Sensée (et il y a longtemps la Scarpe !). L'eau rejoint les douves du château puis l'étang et plus au Sud la petite Sensée. Cette fontaine marque l'articulation du village vers la vallée et constitue un agréable point de rencontre et d'animation,
- 3 - un jardin régulier face au château (évocation de jardins renaissances et classiques "à la française"),
- 4 - un parc à l'anglaise organisé autour de l'étang,
- 5 - une zone naturelle qui annonce la vallée.



Les chemins intègrent le "chemin du parc" qui relie vallée et village. Ils relient également la rue du Marais par une jolie petite ruelle.



## ACTIONS PONCTUELLES

## LA VALLEE

Le caractère naturel de la vallée doit être préservé et même renforcé par des plantations massives suivant deux formes :

- Les boisements naturels occuperont les terrains actuellement en friche et se substitueront aux peupleraies après exploitation.

- Un bocage "ouvert" composé de saules blancs structurera les pâtures laissées à l'usage agricole.

Les chemins seront refaits avec des matériaux appropriés : sablage ou gravillonnage. De part leur nombre, ils offriront de multiples possibilités de promenade.

Les plantations viendront également structurer les équipements sportifs et intégreront la station d'épuration.

Parking "rustique" (en stabilisé), terrain d'entraînement, parcours sportif et aire de détente (pique-nique...) viendront compléter les structures existantes.

Les abords des vestiaires et les accès seront soulignés par des revêtements de sol plus soignés et un mobilier d'accompagnement : panneaux, éclairages, bancs, lisses...

Tout ces éléments seront dessinés en référence aux panneaux d'entrée de ville et d'information.

L'étang déjà aménagé pour les habitants de Goelzin (à l'extrémité du parc du château) sera conforté par des plantations au niveau de l'entrée ainsi que toutes les franges. Un ponton permettra de relier l'autre rive acquise récemment par la commune pour rejoindre en suivant le chenal "la promenade de la petite Sensée".

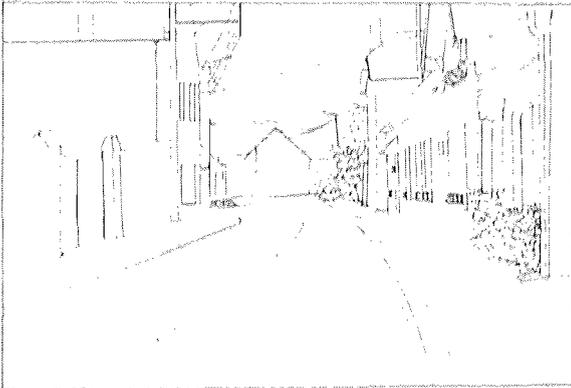
Ce chenal permettra de résoudre les problèmes d'envasement de l'étang et servira de limite efficace avec les bâtiments du moulin (privé).

## Rue du Marais

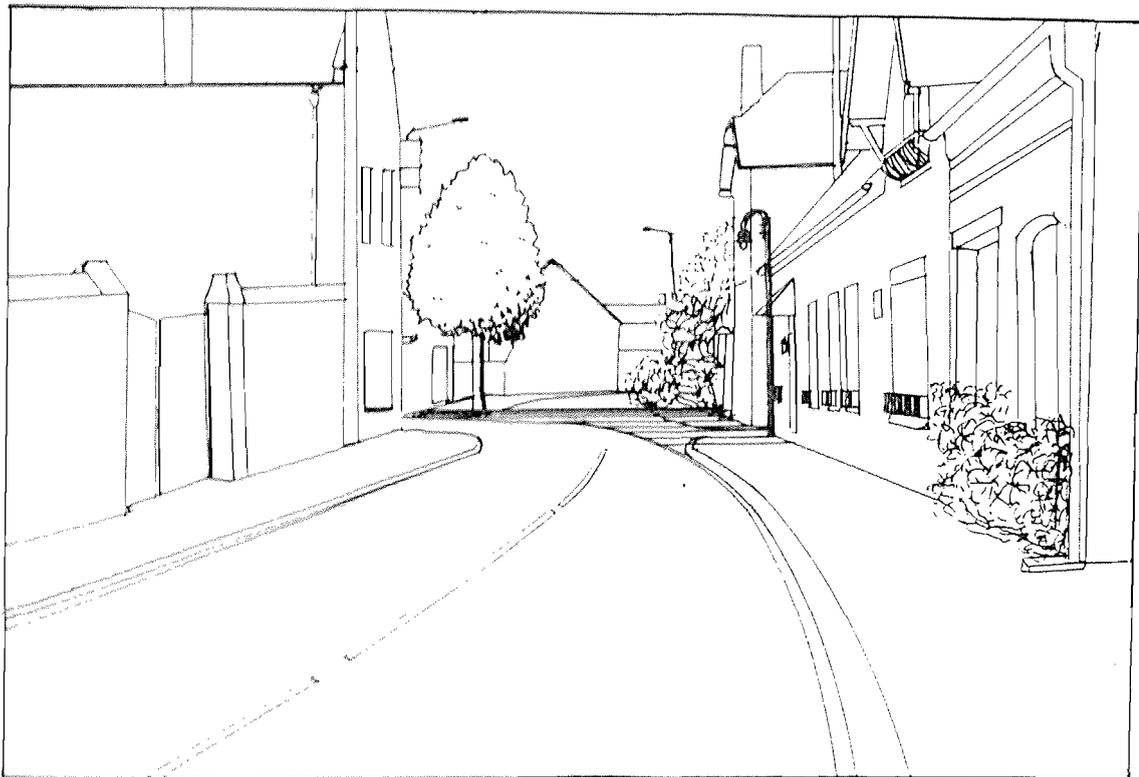
Cette petite opération vise principalement à clarifier l'organisation des routes en soulignant la rue principale par un revêtement de sol adapté.

Un arbre intimise la rue secondaire sans gêner les usages (stationnement...).

L'éclairage particulier souligne ce point d'articulation dès la tombée de la nuit.



ETAT ACTUEL



PROJET

## Rue Charles Lefebvre

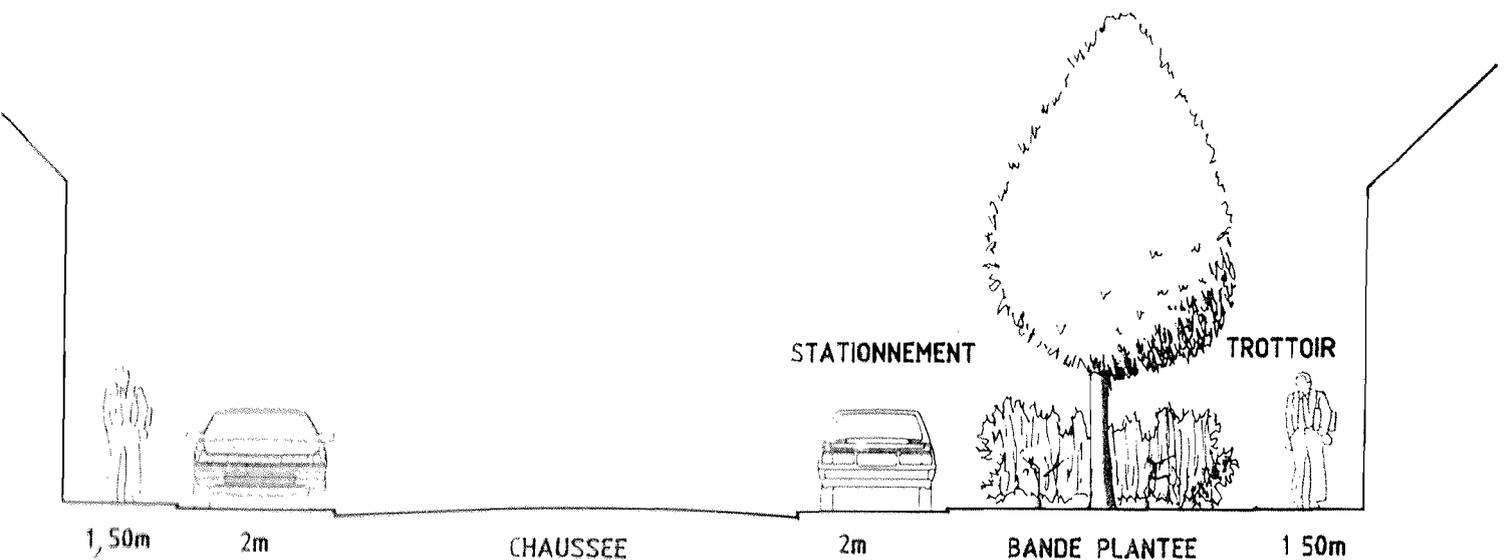
Les larges trottoirs de cette rue sont entièrement en schiste rouge, le passage des tuyaux de gaz sera une opportunité pour envisager une requalification de ces espaces.

Un trottoir confortable en enrobé longe les habitations. Il mesure environ 1,5 m à 2 m de large.

Le long de la rue, une aire en stabilisée de 2 m de large permet le stationnement. Le choix de ce matériau répond à plusieurs critères :

- Financier (coût moindre),
- Esthétique (éviter le tapis d'enrobé),
- Fonctionnel (distinction de l'espace piéton et du stationnement).

Quand le trottoir est suffisamment large, des plantations arbustives et arborées s'intercalent entre stationnements et trottoirs. Cette bande plantée est interrompue régulièrement au niveau des accès.



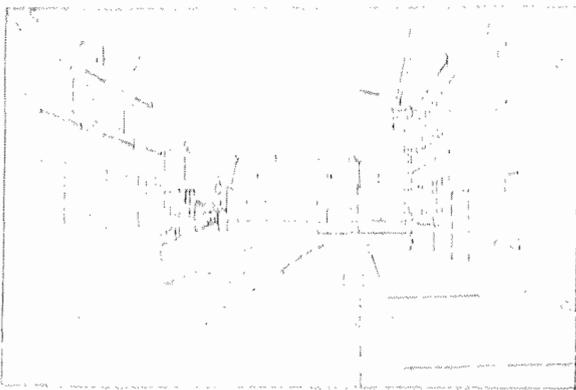
## LE CENTRE-VILLE

Pour garantir la cohérence de l'ensemble du centre du village, le vocabulaire urbain : mobiliers, revêtements de sol... sera identique de la Mairie à l'Eglise. Toutefois, la richesse des aménagements nous amène à distinguer les deux extrémités du centre.

### Abords de la Mairie

Le projet vise principalement à marquer la centralité du village. Pour cela un revêtement noble (briques bétons, pavés...) recouvre l'ensemble de la route et des trottoirs. L'éclairage renforce cette impression la nuit.

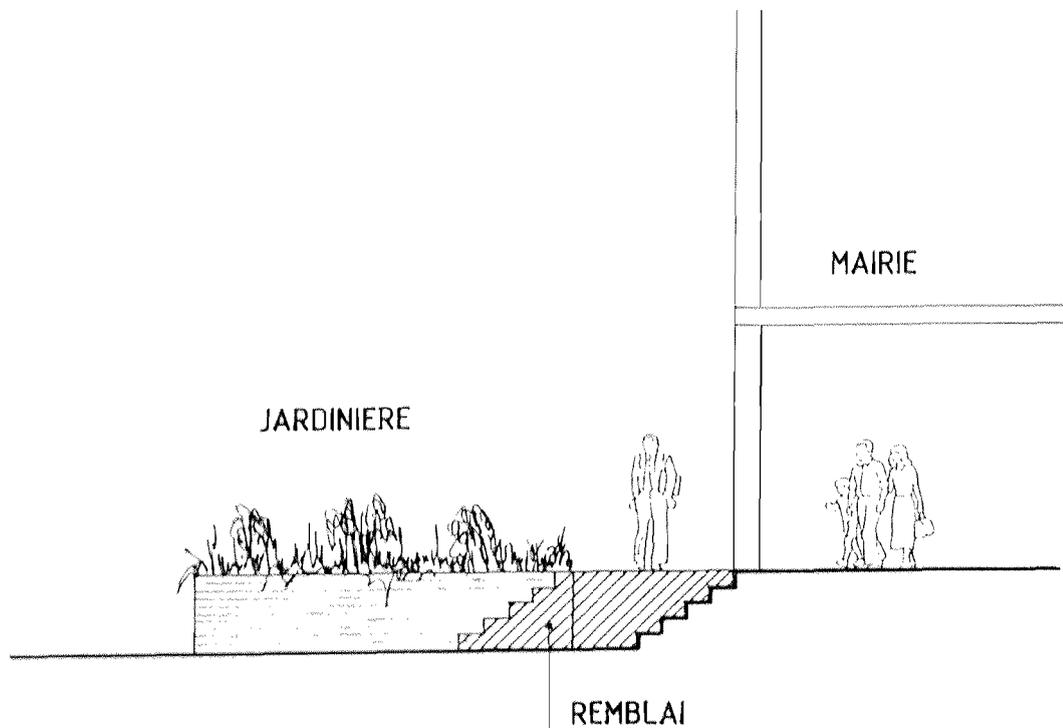
### ETAT ACTUEL



### PROJET



Le long de la façade de la Mairie, le passage entre le mur et la jardinière est rehaussé jusqu'au niveau du palier. Un escalier permet un accès direct et une rampe inclinée est aménagée pour les personnes à mobilité réduite.



Grâce à la suppression d'un haut mur, l'espace est ouvert latéralement par rapport à la Mairie pour visualiser l'accès à l'école et à la maison des jeunes.

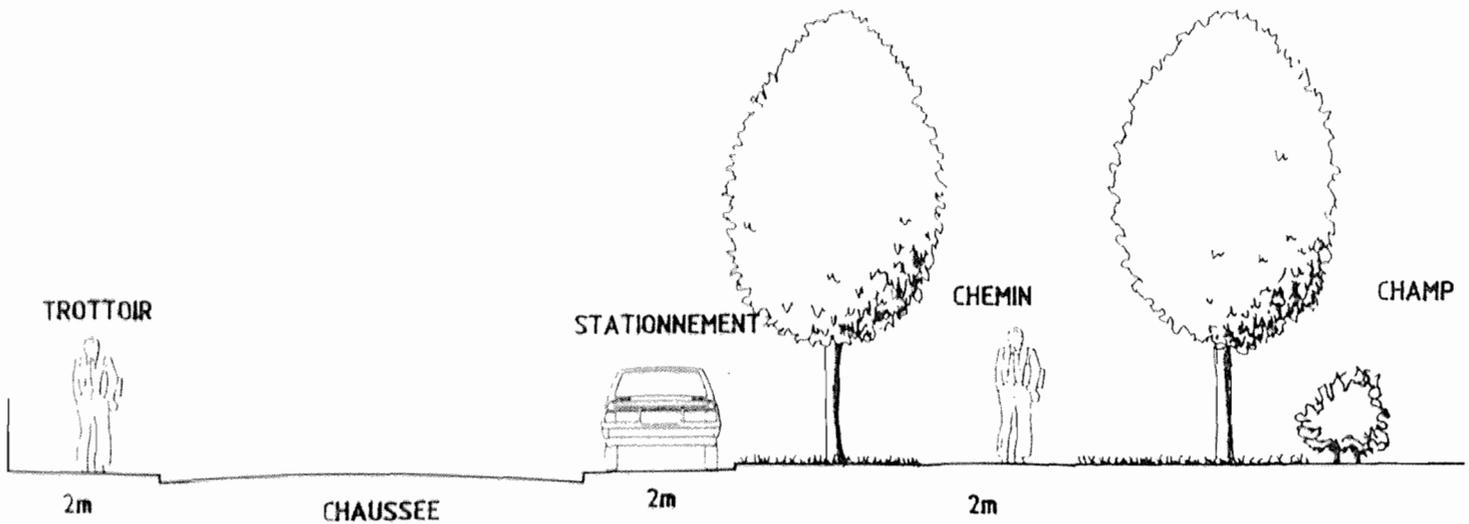
Ce gain d'espace permet d'offrir une dizaine de place de parking aux personnes désirant aller à la Mairie ou recherchant ses enfants à l'école.

Le parking en schiste vers la maison des jeunes sert plutôt aux personnes travaillant à la mairie ou à l'école. Autour de la maison des jeunes, un petit théâtre de verdure cerne de plantations denses peut être utilisé comme support de jeux ou de fêtes.

## Rue de Douai

Le large délaissé triangulaire mérite d'être aménagé pour améliorer l'image du village et refermer l'espace qui s'ouvre trop sur la campagne.

Un double alignement de tilleuls structure l'espace et rappelle l'ancien axe du château (il reste une pilastre derrière l'église). Il accompagne une liaison piétonne et sépare celle-ci du stationnement disposé le long de la rue.



Le carrefour entre la rue de Douai et la rue de Férin est "une plaque tournante" assez importante (à l'échelle du village) mais qui souffre d'un manque de visibilité et d'une organisation peu évidente.

La création d'un petit giratoire urbain semble être une bonne solution pour mieux gérer les flux. Cet élément vient également marquer l'accès au centre du village. Par conséquent tout le vocabulaire urbain (mobilier et revêtements de sol) se prolonge jusqu'à ce point important.

Des jardinières délimitent les stationnements rue de Douai et des bornes interdisent tout arrêt dans le giratoire.

Le centre du giratoire est réalisé en pavés sur la périphérie (bande neutralisée pour les véhicules lourds) qui se prolongent en muret courbe pour délimiter un espace central planté et fleuri.

## LA PLACE

L'objectif principal des aménagements est de renforcer la perception de l'importance du lieu. Comme pour la Mairie les revêtements de sol en pavés ou briques qui se prolongent sur la chaussée et le mobilier urbain concourent à souligner la vocation du lieu. Mais il faut aller plus loin et définir une vraie place de village en démolissant le mur du presbytère et éventuellement le bâtiment qui lui est adossé.

Si le bâtiment doit être conservé, il faut soit affirmer sa vocation d'équipement en le mettant en valeur soit l'intégrer au reste du bâti en retravaillant sa volumétrie (création d'un toit à deux pans à la place du toit terrasse...).

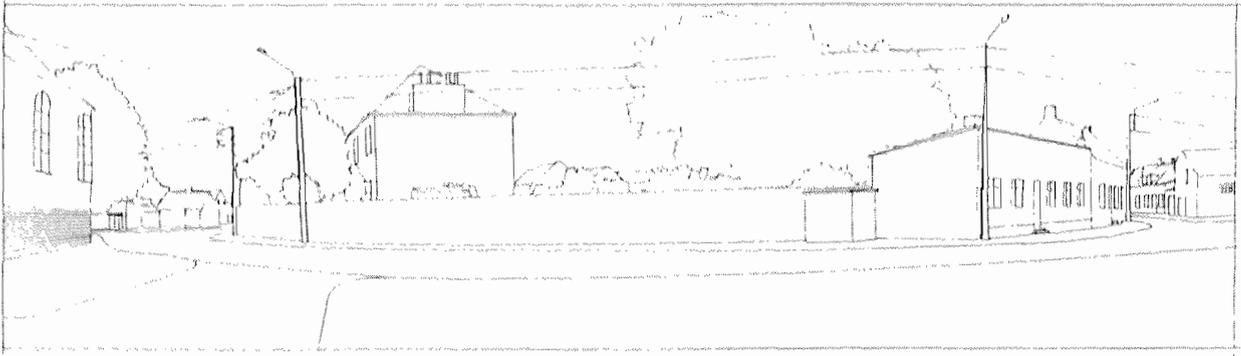
Entre ce bâtiment et celui susceptible de devenir une maison d'association, en retrait par rapport à la place délimité par des arbres, un parking de complément plus rustique accueille les véhicules lors d'événements particuliers (mariages...).

A côté du transformateur EDF, l'abri est intégré à l'ensemble. Comme pour les abords de la Mairie, les réseaux aériens méritent d'être enterrés afin de garantir la qualité du lieu.

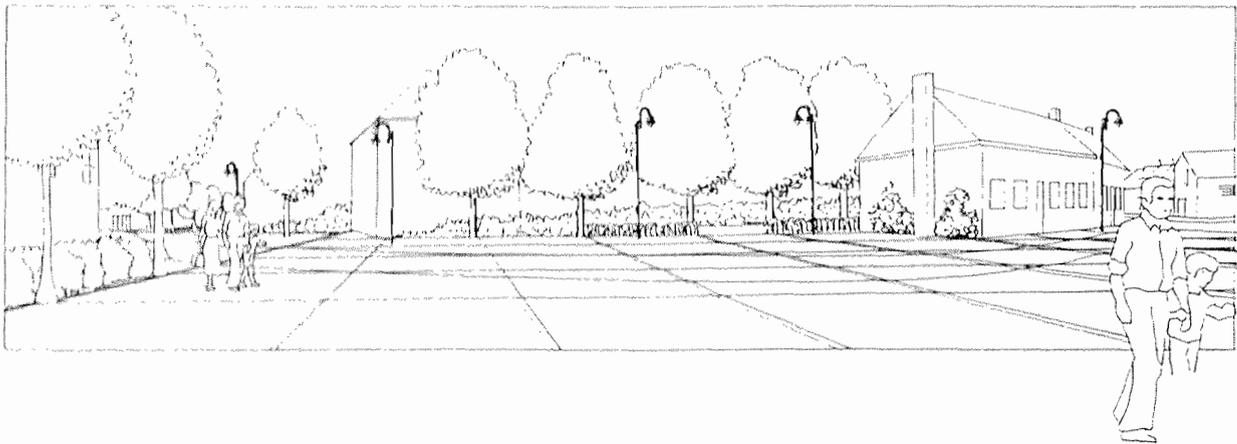
Côté parc du château, le mur est conservé pour refermer la place. Les ouvertures visuelles existantes ou à créer à travers des grilles sont ménagées pour n'être pas obstruées par les places de stationnement.

A long terme, si le nombre de places de stationnement est excédentaire (démolition du bâtiment situé en prolongement du mur...), l'espace côté parc peut devenir une terrasse exclusivement piétonne. Une fontaine animera l'espace et marquera l'accès au parc. Elle évoquera une des sources de la petite Sensée aujourd'hui disparue dans le village.

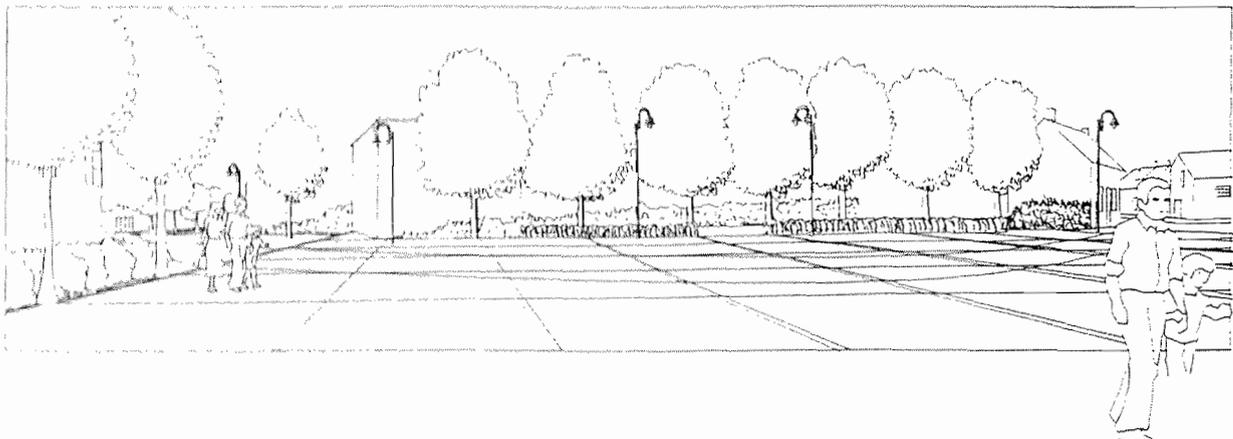
ETAT ACTUEL



PROJET ( ET HABILLAGE DU BATIMENT )



PROJET ( ET DEMOLITION DU BATIMENT )



## LA RD 65

Le travail porte essentiellement sur le marquage de la traversée du village et le renforcement du caractère urbain (par opposition à la route en campagne) de manière à créer les conditions d'une meilleure sécurité et à mettre en valeur les points singuliers.

### L'EXTERIEUR DE LA TRAVERSEE URBAINE

C'est essentiellement la plantation d'arbres d'alignement le long de la route (cf chapitre précédent) : complément des alignements existants discontinus, création d'un vis à vis où il n'y a qu'un alignement, etc...

### LES PORTES DU VILLAGE

Elles sont marquées par un ensemble de dispositifs destinés à bien faire ressentir aux arrivants le changement de caractère de la voie du rural à l'urbain.

- le complexe signalétique décrit au chapitre précédent

une traversée pavée assimilable dans la symbolique aux "gendarmes couchés", sans en avoir les inconvénients en terme de bruit ou de gêne pour les deux roues.

un prolongement de l'effet de porte par des clôtures marquées de part et d'autre de la porte ; de l'alignement aux pignons des immeubles quand ils existent, ou sur un recul d'au moins 20 mètres lorsque le terrain est libre.

## LES POINTS SINGULIERS

Le principe consiste à créer à chaque point sensible un événement incitant l'automobiliste à ralentir ; ce résultat est obtenu par un marquage au sol approprié, par le mobilier urbain, par la mise en valeur des éléments paysagers existants.

### – Le Carrefour de la Plaine

L'espace formé par le débouché de la résidence de la Plaine et le parking du centre commercial se présente comme un sorte de no man's land au contour mal défini.

Le traitement proposé consiste :

- à marquer l'espace par deux traversées de lignes de pavés et des trottoirs pavés
- à hiérarchiser, les voies par des lignes pavées (priorité de la voie traversante sur le parking et la voirie de la résidence)
- à aménager, une jardinière de manière à marquer la limite public-privé, et à identifier clairement les débouchés de la voirie de la résidence et du parking.

### – Le carrefour de la rue de Douai

Le carrefour est le principal accès au centre ville en venant de Douai. La pointe entre les deux branches du carrefour est marquée par un calvaire.

Le traitement proposé consiste :

- à marquer 3 principales approches du carrefour par des traversées de lignes de pavés et des passages piétons pavés.
- à hiérarchiser par ces traitements de sols les voies principales par rapport au CR n° 1
- à créer un fond de verdure mettant en valeur le calvaire

### – Le carrefour de la Rue Marteloy

Il s'agit d'un carrefour entre le CD 45 et deux rues desservant en chicane deux équipements publics majeurs : la Mairie par la rue Marteloy et le cimetière par la rue de Roucourt.

Le traitement proposé consiste :

- à marquer le carrefour par trois traversées piétonnes pavées
- à marquer la prééminence du CD 65 sur les deux rues perpendiculaires par le traitement pavé dans le prolongement des trottoirs
- à mettre en valeur la chapelle de St Roch par le dessin du dallage et le remodelage du petit espace vert, sous réserve de régler les incertitudes sur le plan foncier.

#### – Le virage

Le virage situé entre la rue Marteloy et la Rue Charles Lefebvre a un impact visuel particulier du fait de la succession des pignons fermant la perspective dans les deux directions.

Le traitement doit, en outre, inciter l'automobiliste à une prudence particulière dans la courbe.

Le traitement proposé consiste :

à marquer les approches du virage par deux traversées pavées et à traiter les trottoirs en pavés

à démonter les publicités et à mettre en valeur les pignons par un ravalement.

#### – Le carrefour de la rue Charles Lefebvre

Il constitue le principal accès au centre ville en venant d'Arleux. Il s'agit d'un carrefour relativement classique.

Le traitement consiste :

à marquer les approches du carrefour par des traversées piétonnes

à marquer la prééminence du CD 65 sur les deux autres rues par un traitement pavé dans le prolongement des trottoirs.

#### – Le Cimetière

Aménagement d'un parvis pavé devant le cimetière.

Un lignage des pavés crée une trame sur tout l'espace public bordant le cimetière ; les trottoirs sont traités en pavement de briques destinés à faciliter le stationnement ainsi que les deux traversées externes.

#### – Les trottoirs

Il s'agit là encore de renforcer le caractère urbain dans la traversée du village, par la minéralisation des trottoirs.

Les trottoirs sont entièrement traités en enrobés ; cette réfection peut être menée de pair avec un enterrement des réseaux EDF, télécom et éclairage public.

Les sorties cochères sont marquées par un traitement en pavage scandant le linéaire des trottoirs.